



CAHIER SPECIAL DES CHARGES N°2025/PAP/LOG/098

**MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATIONS NON-STRUCTURELLES DE
 HUIT (8) CENTRES DE SANTE SITUES A PORT-AU-PRINCE (CITE SOLEIL),
 PORT DE PAIX, BASSIN BLEU, HAUT MOUSTIQUE, CHANSOLME,
 BEAUCHAMPS, POST METIER ET SAINT LOUIS DU NORD**

DANS LE CADRE DU PROJET « RESPECT » DE MEDECINS DU MONDE
 CANADA EN REPUBLIQUE D'HAÏTI

Pouvoir Adjudicateur	Le pouvoir adjudicateur du présent marché public est Médecins du Monde Canada (MdM-CA), ayant son siège social au 560, boul. Crémazie Est, Suite 100 – Montréal (Qc) H2P 1E8 – Canada, valablement représenté en Haïti par Mr. Vidal Luc JUNIOR, Chef de Mission.
Mode de passation	Appel d'offre international ouvert
Nombre de Lots	8 LOTS
Durée maximum d'exécution du marché	A proposer par le soumissionnaire
Date de distribution du Cahier Spécial des Charges	08 avril 2025
Date et heure de remise des offres	08 mai 2025
Adresses de dépôt des offres	<u>Port-au-Prince</u> : Delmas 48, Impasse Candelon 23, Port-au-Prince, Haïti <u>Port de Paix</u> : 10, Chalet I, Port-de-Paix, Haïti
Personne de contact	oceane.houziaux@medecinsdumonde.ca



TABLE DES MATIERES

PARTIE 1 : DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES	5
1.1.NATURE DU MARCHÉ	5
1.2.OBJET DU MARCHÉ.....	5
1.3.MODE DE PASSATION DU MARCHÉ.....	5
1.4.LOTS.....	5
1.5.DUREE	6
1.6.REGLES REGISSANT LE MARCHÉ	6
1.7.DEFINITIONS	6
1.8.CONFIDENTIALITE	6
1.9.OBLIGATIONS DEONTOLOGIQUES.....	7
1.10.DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS	8
1.11.COMMUNICATION.....	8
1.12.QUANTITES	8
1.13.VARIANTES.....	8
1.14.FIXATION DE PRIX	8
1.15.ELEMENTS INCLUS DANS LE PRIX	9
1.16.INFORMATIONS	9
1.17.VISITE DES SITES	10
1.18.DROIT D'ACCES ET SELECTION QUALITATIVE	10
1.18.1.MOTIFS D'EXCLUSION OBLIGATOIRES	10
1.18.2.CONDITIONS DE SELECTION	11
1.19.FORME ET CONTENU DES OFFRES.....	11
1.20.DEPOT DES OFFRES.....	12
1.21.OUVERTURE DES OFFRES	12
1.22.REGULARITE DES OFFRES	12
1.23.CRITERES D'ATTRIBUTION	13



1.24.NEGOCIATIONS	13
1.25.REVISION DE PRIX	14
1.26.DECLARATION DE MARCHÉ INFRUCTUEUX.....	14
1.27.CONCLUSION DU CONTRAT.....	14
PARTIE 2 : DISPOSITIONS CONTRACTUELLES	16
2.1. FONCTIONNAIRE DIRIGEANT	16
2.2. CAUTIONNEMENT.....	16
2.3. SOUS-TRAITANTS	16
2.4. ASSURANCE.....	17
2.5. DELAI D’EXECUTION.....	17
2.6. CONNAISSANCE DU SITE.....	17
2.7. DEMARRAGE DES TRAVAUX	17
2.8. MESURES D’ATTENUATION DES RISQUES ET DES NUISANCES DES TRAVAUX.....	18
2.9. GESTION DES TRAVAUX	19
2.10. CONTRÔLE ET SUIVI DES TRAVAUX	20
2.11. QUALITE DES MATERIAUX	21
2.12. PAIEMENTS	21
2.13. CONTENTIEUX.....	21
2.14. RECEPTIONS.....	22
2.15. DEFAUT D’EXECUTION	23
2.16. RESPONSABILITE DE L’ENTREPRENEUR	24
PARTIE 3 : DISPOSITIONS ET EXIGENCES TECHNIQUES.....	25
3.1. PREAMBULE	25
3.2. MAIN D’ŒUVRE	25
3.3. DESCRIPTION TECHNIQUE DES TRAVAUX	26
3.4. CONCEPTION TECHNIQUE	28
ANNEXE 1 : FORMULAIRE D’OFFRE LOT 1.....	29
ANNEXE 2 : FORMULAIRE D’OFFRE LOT 2.....	31
ANNEXE 3 : FORMULAIRE D’OFFRE LOT 3.....	33
ANNEXE 4 : FORMULAIRE D’OFFRE LOT 4.....	35
ANNEXE 5 : FORMULAIRE D’OFFRE LOT 5.....	37



ANNEXE 6 : FORMULAIRE D’OFFRE LOT 6.....	39
ANNEXE 7 : FORMULAIRE D’OFFRE LOT 7.....	41
ANNEXE 8 : FORMULAIRE D’OFFRE LOT 8.....	43
ANNEXE 9 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 1	45
ANNEXE 10 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 2	49
ANNEXE 11 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 3	55
ANNEXE 12 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 4	60
ANNEXE 13 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 5	64
ANNEXE 14 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 6	69
ANNEXE 15 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 7	74
ANNEXE 16 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 8	79
ANNEXE 17 : Bonnes pratiques commerciales de MDM - C.....	84
ANNEXE 18 : TABLEAU DES MARCHES SIMILAIRES	89
ANNEXE 19 : DECLARATION DES CHIFFRES D’AFFAIRES	90
ANNEXE 20 : RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A REMETTRE.....	91



PARTIE 1 : DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

1.1. NATURE DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché de travaux.

1.2. OBJET DU MARCHÉ

Ce marché consiste en la réhabilitation de huit (8) établissements de santé (centres de santé et centres hospitaliers) dans le Département Sanitaire de l'Ouest ; Centre Hospitalier la Fontaine – Cité Soleil (CHF) ainsi que dans le Département Sanitaire du Nord-Ouest ; Centre de Santé Communautaire de Poste Métier (DPM), Centre de Santé Communautaire de Haut Moustique (CSCHM), Centre de Santé Beauchamps (CSB), Hôpital Immaculée Conception (HIC), Hôpital Bon Samaritain de Bassin Bleu (HBSBB), Centre de Santé de Notre Dame de Lourde de Chansolme (CSNDLC), Hôpital Communautaire Autrichien Haïtien (HCAIH), avec l'appui financier de Affaires Mondiales Canada (AMC).

1.3. MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Le présent marché est passé en procédure d'appel d'offres international ouvert.

1.4. LOTS

Le marché est subdivisé en huit (8) lots formant chacun un tout indivisible. Le soumissionnaire peut introduire une offre pour un ou plusieurs lots décrits ci-dessous :

Lot 1 : Réhabilitation du Centre Hospitalier la Fontaine – Cité Soleil (CHF) ;

Lot 2 : Réhabilitation du Centre de Santé Communautaire de Poste Métier (DPM) ;

Lot 3 : Réhabilitation du Centre de Santé Communautaire de Haut Moustique (CSCHM) ;

Lot 4 : Réhabilitation du Centre de Santé Beauchamps (CSB) ;

Lot 5 : Réhabilitation de l'Hôpital Immaculée Conception (HIC) ;

Lot 6 : Réhabilitation de l'Hôpital Bon Samaritain de Bassin Bleu (HBSBB) ;

Lot 7 : Réhabilitation du Centre de Santé de Notre Dame de Lourde de Chansolme (CSNDLC) ;

Lot 8 : Réhabilitation et l'Hôpital Communautaire Autrichien Haïtien (HCAIH).

Une offre pour une partie d'un lot est irrecevable.

Le Pouvoir Adjudicateur limite le nombre de lots qui pourrait être attribués à un même soumissionnaire à **deux (2)**.

La description du marché est reprise dans la Partie 3 : Dispositions et Exigences techniques du présent Cahier Spécial des Charges.



1.5. DUREE

Le marché débute à la notification de l'attribution et prend fin à la réception définitive des travaux. Elle ne pourra excéder 5 mois et il n'est pas prévu de reconduction du marché.

1.6. REGLES REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent marché est régi par les lois et règlements en vigueur au Canada en matière de marchés publics, notamment la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que les exigences d'Affaires mondiales Canada (AMC) relatives aux marchés financés par le gouvernement canadien.

1.7. DEFINITIONS

Dans le cadre de ce marché, il faut comprendre par :

Le soumissionnaire : un opérateur économique qui introduit une offre

L'adjudicataire / Le titulaire : le soumissionnaire à qui le marché est attribué

Le pouvoir adjudicateur : MDM-C, représentée par le Chef de Mission en Haïti

L'offre : L'engagement du soumissionnaire d'exécuter le marché aux conditions qu'il présente.

CSC : Cahier Spécial des Charges (le présent document ainsi que toutes ses annexes et documents auxquels il fait référence).

Pratique de corruption : toute proposition de donner ou consentir à offrir à quiconque un paiement illicite, un présent, une gratification ou une commission à titre d'incitation ou de récompense pour qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir des actes ayant trait à l'attribution du marché ou à l'exécution du marché conclu avec le pouvoir adjudicateur.

Litige : action en justice

1.8. CONFIDENTIALITE

Le candidat, le soumissionnaire ou l'adjudicataire et MDM-C garantissent le caractère confidentiel de toutes les informations obtenues dans le cadre du présent marché et ne transmettront celles-ci à des tiers qu'après accord écrit et préalable de l'autre partie. Ils ne diffuseront ces informations confidentielles que parmi les préposés concernés par la mission. Ils garantissent que ces préposés seront dûment informés de leurs obligations de confidentialité et qu'ils les respecteront.

1.9. OBLIGATIONS DEONTOLOGIQUES

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques peut aboutir à l'exclusion du candidat, du soumissionnaire ou de l'adjudicataire d'autres marchés publics pour MDM-C.



Pendant la durée du marché, l'adjudicataire et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux de la République d'Haïti. Le soumissionnaire ou l'adjudicataire est tenu de respecter les normes fondamentales en matière de travail, convenues sur le plan international par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment les conventions sur la liberté syndicale et la négociation collective, sur l'élimination du travail forcé et obligatoire, sur l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession et sur l'abolition du travail des enfants.

L'adjudicataire et son personnel respectent les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables en Haïti. En outre, il s'engage à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux telles que définies dans le plan de gestion environnementale et sociale.

Toute tentative d'un candidat ou d'un soumissionnaire visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le comité d'évaluation des offres entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit à l'adjudicataire d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Toute offre sera rejetée ou tout contrat annulé dès lors qu'il sera avéré que l'attribution du contrat ou son exécution aura donné lieu au versement de « frais commerciaux extraordinaires ». Les frais commerciaux extraordinaires concernent toute commission non mentionnée au marché principal ou qui ne résulte pas d'un contrat en bonne et due forme faisant référence à ce marché, toute commission qui ne rétribue aucun service légitime effectif, toute commission versée dans un paradis fiscal, toute commission versée à un bénéficiaire non clairement identifié ou à une société qui a toutes les apparences d'une société de façade.

L'adjudicataire du marché s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur, à sa demande, toutes les pièces justificatives relatives aux conditions d'exécution du contrat. Le pouvoir adjudicateur pourra procéder à tout contrôle, sur pièces et sur place, qu'il estimerait nécessaire pour réunir des éléments de preuve sur une présomption de frais commerciaux inhabituels. L'adjudicataire ayant payé des dépenses commerciales



inhabituelles est susceptible, selon la gravité des faits observés, de voir son contrat résilié ou d’être exclu de manière permanente.

1.10. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS

Le marché doit être exécuté et interprété conformément au droit canadien.

Les parties s’engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d’assurer la bonne exécution du marché.

En cas de litige ou de divergence d’opinion entre le pouvoir adjudicateur et l’adjudicataire, les parties se concerteront pour trouver une solution de commun accord.

A défaut, seuls les tribunaux compétents régiront les litiges.

1.11. COMMUNICATION

Tout courrier à caractère juridique sera transmis par MDM-C à l’adresse du domicile mentionnée dans l’offre.

1.12. QUANTITES

Voir description technique des travaux. Ces quantités sont mentionnées à titre indicatif, une variation de celle-ci peut avoir lieu au moment de la conclusion du contrat en fonction de l’évolution des besoins du centre de santé.

1.13. VARIANTES

Chaque soumissionnaire ne peut introduire qu’une seule offre. Les variantes sont interdites.

1.14. FIXATION DE PRIX

Le marché est à bordereau de prix unitaire, qui sera multiplié par le métré ou la quantité de tâches à exécuter et la somme des postes déterminera le montant total du marché. Les offres doivent mentionner séparément les prix hors TVA et le taux de celle-ci. Ces prix seront établis en HTG.

1.15. ELEMENTS INCLUS DANS LE PRIX

L’adjudicataire est censé avoir inclus dans les prix tant unitaires que globaux des marchés de travaux, tous les frais, mesures et charges quelconques inhérents à l’exécution du marché, à l’exception de la taxe sur la valeur ajoutée, notamment :

- ✓ Les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l’exécution de leur travail ;
- ✓ La parfaite conservation, le déplacement et la remise en place éventuels des câbles et canalisations qui pourraient être rencontrés dans les fouilles pour autant



- que ces prestations ne soient pas légalement à la charge des propriétaires de ces câbles et canalisations ;
- ✓ L'enlèvement dans les limites des fouilles éventuellement nécessaires à l'exécution de l'ouvrage :
 - De terres, vases et graviers, pierres, moellons, enrochements de toute nature, débris de maçonnerie, gazons, plantations, buissons, souches, racines, taillis, décombres et déchets ;
 - De tout élément rocheux quel que soit son volume lorsque les documents du marché mentionnent que les terrassements, fouilles et dragages sont exécutés en terrain réputé rocheux, et à défaut de cette mention, de tout élément rocheux, de tout massif de maçonnerie ou de béton dont le volume d'un seul tenant n'excède pas un demi-mètre cube
 - ✓ Le transport et l'évacuation des produits de déblai, soit en dehors du domaine du chantier, soit aux lieux de dépôt prévus, suivant les prescriptions des documents du marchés ;
 - ✓ Tous frais généraux, liés à l'organisation, le gardiennage et la signalisation du chantier, frais accessoires et frais d'entretien pendant l'exécution et le délai de garantie ;
 - ✓ Les droits de douane et d'accise, ainsi que les travaux qui, par leur nature, dépendent de ou sont liés à ceux qui sont décrits dans le document du marché, sont également inclus dans le prix du marché.

1.16. INFORMATIONS

Tout renseignement doit être demandé uniquement par courriel (e-mail) aux coordonnées fournies plus haut : oceane.houziaux@medecinsdumonde.ca , avec en cc jasmin.joseph@medecinsdumonde.ca, gerardo.portela@medecinsdumonde.ca, vidal-junior.luc@medecinsdumonde.ca.

Jusqu'à la notification de la décision d'attribution, il ne sera donné aucune information sur l'évolution de la procédure.

Le soumissionnaire est censé introduire son offre en ayant pris connaissances des réalités du marché et en tenant compte des rectifications éventuelles.

1.17. VISITE DES SITES

La visite des sites est obligatoire et un certificat de visite délivré par le Responsable du site sera remis pour faire partie du dossier à soumettre.

Etant donné que chaque lot et chaque site sont spécifiques, il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire éventuel de prendre les dispositions nécessaires pour effectuer la visite du site afin de lui permettre de tenir compte de la situation existante sur le site,



de son emplacement, de son environnement et des voies d'accès et d'apprécier par conséquent la taille et le niveau de difficulté des prestations à effectuer.

1.18. DROIT D'ACCES ET SELECTION QUALITATIVE

Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'inviter les soumissionnaires à compléter ou expliciter les renseignements et documents exigés dans le cadre de la présente section du cahier spécial des charges.

Lors de l'attribution, le pouvoir adjudicateur peut revoir la sélection d'un candidat déjà sélectionné si sa situation personnelle ou sa capacité ne répondent plus à ce moment aux conditions de sélection.

1.18.1. MOTIFS D'EXCLUSION OBLIGATOIRES

Les motifs d'exclusion des marchés publics financés par le gouvernement du Canada sont fondés sur les principes de transparence, d'intégrité et de concurrence loyale. Les soumissionnaires seront exclus s'ils sont reconnus coupables de fraude, corruption, collusion ou toute autre activité illégale compromettant l'intégrité du processus d'approvisionnement. L'exclusion s'applique également en cas de conflit d'intérêts avéré, de violation des droits de l'homme et des normes de travail, de défaillance contractuelle grave dans un précédent marché public, ou s'ils sont assujettis à des sanctions économiques en vertu des lois canadiennes.

En plus de la signature des Bonnes pratiques commerciales de MDM-C, il sera demandé au soumissionnaire de joindre à son offre les documents suivants (les plus récents possibles par rapport à la date soumission) :

- ✓ L'extrait du casier judiciaire au nom du soumissionnaire (personne morale) ou de son représentant (personne physique) dans le cas où il n'existe pas de casier judiciaire pour les personnes morales
- ✓ Le certificat de non-faillite
- ✓ L'attestation de régularité fiscale

1.18.2. CONDITIONS DE SELECTION

Le soumissionnaire est tenu de démontrer, à l'aide des documents demandés dans le « Dossier de sélection » qu'il est suffisamment capable, tant du point de vue économique et financier que du point de vue technique, de mener à bien le présent marché public.



1.18.2.1. Capacité économique

Tout soumissionnaire qui postule pour ce marché doit avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel de 14.000 USD certifié par les services des impôts ou un cabinet comptable agréé, au cours des trois derniers exercices clos (2024, 2023, 2022).

1.18.2.2. Capacité technique

Tout soumissionnaire doit disposer d'au moins trois (3) références pertinentes de marchés similaires (construction ou réhabilitation d'établissement sanitaires) exécuté au cours des trois dernières années d'un montant minimum de 28.000 USD. Le soumissionnaire doit également prouver qu'il dispose du matériel de chantier nécessaire.

Le Soumissionnaire indiquera clairement dans son offre le matériel de chantier qui lui appartient et le matériel qu'il compte louer à un tiers. Pour le matériel à louer, le soumissionnaire joint une attestation de disponibilité pour location délivrée par le propriétaire du matériel.

1.19. FORME ET CONTENU DES OFFRES

Le soumissionnaire établit son offre en français et remplit les documents annexés au cahier des charges. Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et ceux du marché.

Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire renonce automatiquement à ses conditions générales ou particulières de vente, même si celles-ci sont mentionnées dans l'une ou l'autre annexe à son offre. Si le pouvoir adjudicateur constate, lors de l'analyse des offres, que le soumissionnaire a ajouté des conditions qui rendent l'offre imprécise ou si le soumissionnaire émet des réserves quant aux conditions du cahier spécial des charges, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de considérer l'offre comme substantiellement irrégulière.

L'offre regroupe les documents suivants :

- Le formulaire d'offre et ses annexes
- Les documents demandés dans le cadre des critères de sélection
- Le statut juridique de l'entreprise
- Copie de la carte d'identité de la personne mandatée par l'entreprise pour effectuer les réhabilitations
- Copie du certificat de patente de l'entreprise



Le soumissionnaire reste lié par son offre pendant un délai de 90 jours de calendrier, à compter de la date limite de réception. En cas de dépassement du délai visé ci-dessus, la validité de l'offre sera traitée lors des négociations.

1.20. DEPOT DES OFFRES

Le soumissionnaire ne peut remettre qu'une seule offre par lot et il ne lui sera attribué qu'un maximum de deux lots. Le soumissionnaire introduit son offre de la manière suivante :

- Un exemplaire original des offres technique, administrative et financière de chaque lot sera introduit sur papier ainsi qu'une copie conforme de l'original sur clé USB exploitable. Les offres comprennent l'ensemble des documents repris à l'Annexe 20. Les offres sont introduites sous pli définitivement scellé, portant la mention suivante :

Nom du soumissionnaire :

« Offre technique, administrative et financière relative au marché
n°2025/PAP/LOG/098 » adressée à :

A Port-au-Prince Monsieur le Coordinateur de Projets Médecins du Monde Canada 23, Impasse Candelon, Delmas 48, Port- au-Prince, Haïti	A Port de Paix Monsieur le Coordinateur de Base Médecins du Monde Canada 10, Chalet I, Port-de-Paix, Haïti
--	--

Aucune inscription supplémentaire ne sera mentionnée sur l'enveloppe.

Les offres qui ne sont pas déposées à l'adresse indiquée risquent de ne pas être évaluées. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de se rassurer que son service courrier dépose bien les offres à l'adresse indiquée et pendant les heures prévues.

L'offre doit parvenir au pouvoir adjudicateur au plus tard le 08 mai 2025 à 12h00, que ce soit par envoi normal, recommandé ou par porteur.

1.21. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera à huis clos.

1.22. REGULARITE DES OFFRES

Avant de procéder à l'évaluation et à la comparaison des offres, le pouvoir adjudicateur examine leur régularité. Les offres doivent être établies de manière telle que le pouvoir adjudicateur puisse faire son choix sans entrer en négociation avec le soumissionnaire.



Pour cette raison, et afin de pouvoir juger les offres sur pied d'égalité, il est fondamental que les offres soient entièrement conformes aux dispositions du présent cahier spécial des charges, tant sur le plan formel que matériel.

Les offres substantiellement irrégulières sont exclues. L'offre constituant une irrégularité substantielle est celle qui est de nature à donner un avantage discriminatoire au soumissionnaire, à entraîner une distorsion de concurrence, à empêcher l'évaluation de l'offre du soumissionnaire ou la comparaison de celle-ci aux autres offres, ou à rendre inexistant, incomplet ou incertain l'engagement du soumissionnaire à exécuter le marché dans les conditions prévues.

1.23. CRITERES D'ATTRIBUTION

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre régulière qu'il jugera économiquement la plus avantageuse en tenant compte des critères suivants :

Critère	Cotation
Prix par lot	70 points
Délai d'exécution des travaux (délai non cumulatif en cas d'attribution de deux lots)	30 points
Total 100%	100 points

Il sera appliqué la règle de 3 comme suit aux deux critères :

$$\text{Points du Soumissionnaire } X = \frac{\text{Meilleure offre}}{\text{offre du soumissionnaire } X} * \text{points du critère}$$

Les autres critères seront évalués par le panel d'attribution sur base des propositions faites par les soumissionnaires.

Les cotations pour les critères d'attribution seront additionnées. Le marché sera attribué au soumissionnaire qui obtient la cotation finale la plus élevée.

1.24. NEGOCIATIONS

La procédure d'appel d'offre international ouvert permet au pouvoir adjudicateur de négocier avec les soumissionnaires le contenu de leur offre et les conditions d'exécution du marché tout au long de la procédure.

Préalablement aux négociations, le pouvoir adjudicateur permet aux soumissionnaires de régulariser les irrégularités non substantielles qui, du fait de leur cumul ou de leur combinaison, ont les mêmes effets qu'une irrégularité substantielle ainsi que les irrégularités substantielles.



Les négociations seront menées à l’initiative du pouvoir adjudicateur soit concurremment avec tous les soumissionnaires, soit successivement ou simultanément avec certains d’entre eux, soit avec un seul, sans que ce choix ne puisse être interprété ni comme augurant de la décision finale d’attribution ni comme une éviction du ou des soumissionnaires avec lesquels les négociations ne sont pas ou pas immédiatement entamées.

Les négociations peuvent porter tant sur l’offre (initiale ou ultérieure) que, le cas échéant, sur les documents du marché. Le pouvoir adjudicateur refusera cependant toute négociation portant sur les exigences minimales du présent marché ou sur l’intitulé et la pondération des critères d’attribution.

En cas de négociation sur un aspect du marché, le pouvoir adjudicateur en informera l’ensemble des soumissionnaires et leur permettra une offre révisée, le cas échéant adaptée, en tenant compte de la modification.

A la suite des négociations, les soumissionnaires pourront introduire une offre finale. Cette offre finale ne fait l’objet d’aucune négociation.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas négocier, s’il juge que les premières offres remises lui permettent d’attribuer le marché.

L’accomplissement de la présente procédure n’implique pas l’obligation d’attribuer ou de conclure le marché. En effet, le pouvoir adjudicateur peut soit renoncer à attribuer ou à conclure le marché, soit recommencer la procédure, au besoin d’une autre manière.

1.25. REVISION DE PRIX

Il n’y a pas de révision de prix pour ce marché après l’attribution.

1.26. DECLARATION DE MARCHÉ INFRUCTUEUX

Dans le cas où aucune offre ne serait déclarée valide et que le marché ne peut être attribué, il sera déclaré infructueux. Le pouvoir adjudicateur pourra alors relancer ce marché selon la procédure d’achat MDM-C immédiatement en dessous, conformément aux règles de passation de marché.

1.27. CONCLUSION DU CONTRAT

La conclusion du marché a lieu par notification au soumissionnaire choisi de l’approbation de son offre.

La notification est effectuée par les plateformes électroniques, par courrier électronique, et, le même jour, par envoi recommandé ou par porteur si possible.



Le contrat intégral consiste dès lors en un marché attribué par MDM-C au soumissionnaire choisi conformément aux documents du marché suivants :

- ✓ Le présent CSC 2025/PAP/LOG/098, dont tous les articles font partie intégrante du contrat ;
- ✓ Les Annexes du CSC
- ✓ La BAFO “Best and Final Offer” ou l’offre initiale approuvée par l’adjudicataire et ses annexes (si applicable) ;
- ✓ La lettre portant notification de la décision d’attribution et le cas échéant, les documents éventuels ultérieurs, acceptés et signés par les deux parties.



PARTIE 2 : DISPOSITIONS CONTRACTUELLES

2.1. FONCTIONNAIRE DIRIGEANT

La direction, le suivi et contrôle de l'exécution du marché sont confiés à :

Gerardo Portela

Coordinateur du Projet RESPECT

Email : gerardo.portela@medecinsdumonde.ca

Assisté de :

Océane Houziaux

Coordinatrice Logistique

Email : oceane.houziaux@medecinsdumonde.ca

Une fois le marché conclu, le fonctionnaire dirigeant ou son délégué, est l'interlocuteur principal de l'adjudicataire. Toute correspondance et toutes les questions concernant l'exécution du marché lui seront adressées, sauf mention contraire expresse dans ce CSC.

Le fonctionnaire dirigeant a pleine compétence pour ce qui concerne le suivi de l'exécution du marché, y compris la délivrance d'ordres de service, l'établissement de procès-verbaux et d'états des lieux, l'approbation des services, des états d'avancements et des décomptes.

Ne font toutefois pas partie de sa compétence : la signature d'avenants ainsi que toute autre décision ou accord impliquant une dérogation aux clauses et conditions essentielles du marché. Pour de telles décisions, le pouvoir adjudicateur est représenté comme stipulé au point « Pouvoir adjudicateur ».

2.2. CAUTIONNEMENT

Pour favoriser la concurrence et ne pas pénaliser financièrement l'adjudicataire dès l'entame du marché, aucun cautionnement ne sera donc exigé.

2.3. SOUS-TRAITANTS

Le fait que l'adjudicataire confie tout ou partie de ses engagements à des sous-traitants ne dégage pas sa responsabilité envers le pouvoir adjudicateur. Celui-ci ne se reconnaît aucun lien contractuel avec ces tiers. L'adjudicataire reste, dans tous les cas, seul responsable vis-à-vis du pouvoir adjudicateur.



2.4. ASSURANCE

L'adjudicataire contracte les assurances couvrant sa responsabilité en matière d'accidents de travail et sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers lors de l'exécution du marché.

2.5. DELAI D'EXECUTION

Le marché sera exécuté dans le délai fixé dans le contrat à signer après la notification de l'attribution du marché. Les travaux doivent être terminés dans le meilleur délai proposé par le soumissionnaire dans son offre et accepté par le pouvoir adjudicateur, à compter du jour qui suit celui où l'entrepreneur a reçu l'ordre de service de commencement des travaux ou la signature du procès-verbal de démarrage des travaux.

2.6. CONNAISSANCE DU SITE

Par le fait d'avoir introduit une offre, le soumissionnaire reconnaît s'être assuré notamment :

- De la nature des travaux et de la situation géographique des ouvrages concernés ;
- Des conditions générales d'exécution des travaux, en particulier de l'équipement exigé par ceux-ci ;
- De la présence éventuelle des constructions voisines pouvant avoir une incidence sur le mode d'exécution des travaux ;
- Des conditions physiques propres à l'emplacement des travaux, de la nature du sol, de la qualité des matériaux rencontrés en surface ou dans le sous-sol ;
- Des conditions climatiques, du niveau des plans d'eau, débit, étiage et crue, risques d'inondations,... ;
- Des conditions d'achat de fourniture et de stockage des matériaux ;
- De la disponibilité de la main-d'œuvre en nombre et qualité ;
- De toutes les contraintes et obligations résultant de la législation sociale et fiscale en Haïti.

Toute carence, erreur ou omission du soumissionnaire dans l'obtention de ces renseignements ne pourra qu'engager sa responsabilité et demeurer à sa charge.

2.7. DEMARRAGE DES TRAVAUX

L'établissement du PV de démarrage des travaux est conditionné au constat sur terrain de l'approvisionnement du chantier en :

- Matériel et outillage ;
- Matériaux à mettre en œuvre ;
- Moyens humains de suivi et contrôle ;
- Main d'œuvre tous travaux



2.8. MESURES D'ATTENUATION DES RISQUES ET DES NUISANCES DES TRAVAUX

L'Entrepreneur a l'obligation de prendre connaissance des risques et nuisances liés à l'exécution des travaux et de mettre en place les mesures d'atténuation relatives :

Risques / Nuisances	Mesures d'atténuation
Production de bruit	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix de matériels peu bruyants ✓ Briefing et sensibilisation des travailleurs du chantier sur la nécessité de minimiser les bruits produits lors de l'exécution des tâches ✓ Définition précise des jours et horaires de travail exposant le moins possible le personnel, les patients ainsi que les visiteurs
Exposition des patients, visiteurs et travailleurs aux risques d'accident et infections	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition et sécurisation du périmètre des travaux et affichage des risques et consignes de sécurité ✓ Port du matériel de sécurité et de protection individuelle par les travailleurs
Production de poussière vers les espaces sensibles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Arrosage des surfaces de travail si nécessaire
Production de substance toxique et cancérigène (peinture, vernis, colles etc)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aération des locaux réhabilités
Chute, écrasement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Balisage des fouilles ✓ Maçonnerie contre terre remblayées dès que possible
Éboulement et inondation d'ouvrages en saison des pluies	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Implantation des ouvrages dans des zones non inondables ✓ Étude topographique pour choix des sites d'implantation d'ouvrages au besoin
Risque d'accident pour les populations des localités qui fréquentent les centres de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect des vitesses de progression ✓ Disposition pour les convois spéciaux (phares, véhicules éclaireurs) ✓ Interdiction de circulation la nuit ✓ Utilisation de véhicules en bon état
Risque pour l'intégrité des patients, visiteurs et du personnel de santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect du Code de Conduite de MDM C par l'entrepreneur et par le personnel travaillant sur le site du projet ✓ Interdiction d'accès sur le site pour toute personne extérieure au projet. Interdiction d'activités la nuit.



2.9. GESTION DES TRAVAUX

L'Entrepreneur s'engage à assurer la gestion des travaux conformément aux mesures définies ci-dessous :

Accès au chantier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Circulation à allure réduite, priorité aux piétons, stationnement limité aux zones désignées ✓ Accès réservé aux travailleurs équipés d'EPI et autorisés par le responsable de chantier
Clôture et signalisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès à la zone de chantier matériellement interdit aux personnes étrangères au chantier ✓ Panneaux d'interdiction d'accès et panneau de chantier réglementaire installés dès le démarrage des travaux
Plan du chantier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identification des zones de travail, stockage, baraques et espaces de coordination
Instruction aux intervenants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Port d'EPI, respect des consignes de sécurité et de circulation, signalement des incidents
Organisation des premiers secours	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poste de secours en place et personnel formé prêt à intervenir ✓ Signalement immédiat des incidents au responsable de la sécurité, rédaction d'un rapport détaillé, mise en place de mesures correctives pour éviter que l'accident ne se reproduise ✓ Un registre des accidents est mis en place et tenu à jour
Nettoyage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretien quotidien des installations et accès ✓ Identification des matériaux dangereux et traitement conforme à la réglementation
Zones et conditions de stockage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Stockage organisé de sorte à ne pas entraver la circulation ni l'accès aux véhicules d'urgence ✓ Stockage sécurisé des produits dangereux ou toxiques de sorte à restreindre leur exposition aux intempéries et aux personnes (espace aéré, fermé et protégé des sols par une surface ou membrane étanche)
Planification	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communication du calendrier des travaux aux parties concernées
Analyse des risques par phase de chantier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Évaluation des risques par métier et par tâche ✓ Mise en place de mesures de prévention et coordination entre équipes/corps de métier
Disposition des matériaux résiduels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réutilisation prioritaire des matériaux non dangereux sur site ✓ Gestion des déchets à risque (peinture, vernis, composés toxiques) dans des sites sécurisés avec l'appui des autorités ✓ Stockage des matériaux récupérables dans une zone sécurisée, avec remise officielle à la structure de santé via un PV



2.10. CONTRÔLE ET SUIVI DES TRAVAUX

Une commission de suivi sera mise en place dès le début des travaux.

L'équipe composée de représentants de l'hôpital ou du centre de santé concerné, de la communauté, de l'entreprise chargée de la réhabilitation, de la direction de la santé et de Médecins du Monde Canada sera mise en place pour assurer le contrôle de la qualité et le suivi des travaux.

Lors de tous aspects clés du développement de la réhabilitation, au moins un ingénieur civil qualifié, le représentant de l'hôpital ainsi qu'un représentant de Médecins du Monde seront présents afin de garantir la qualité technique du développement de la réhabilitation.

Le Comité de suivi des travaux établira l'acceptation des travaux et les éventuelles modifications de quantité et de dépenses. Il établira également une surveillance sur l'achat, les prix et la qualité des matériaux utilisés lors de la réalisation des travaux.

Plus spécifiquement, le contrôle de la qualité et suivi des travaux concernera essentiellement :

- Le suivi de la qualité : respect des prescription techniques, conditions de conservation des matériaux et la qualité d'exécution ;
- Le suivi des quantités : contrôle des stocks et gaspillages, suivi des quantités exécutées ;
- Le suivi du respect des prescriptions environnementales : points sensibles et dispositions à prendre pour limiter les atteintes à l'environnement ;
- Le contrôle de l'avancement : suivi de l'avancement par rapport au planning, exploitation des rapports de chantier, le rapprochement rendements constatés/rendements programmés, l'analyse des écarts et mesures correctives ;
- Le contrôle des prix de revient ;
- La gestion du personnel : pointage, distribution des récompenses/sanctions, gestion des absences, les recrutements/licenciements ;
- La gestion du matériel : conditions d'utilisation des machines, exécution de l'entretien courant et périodique du matériel, l'ajustement des moyens aux besoins, etc.

L'adjudicataire ne peut se prévaloir du fait qu'une surveillance ou un contrôle a été exercé par le pouvoir adjudicateur pour prétendre être dégagé de sa responsabilité lorsque les prestations sont refusées ultérieurement pour défauts quelconques.



2.11. QUALITE DES MATERIAUX

L'achat et la qualité des matériaux utilisés dans le cadre de la réalisation des travaux sera soumis à l'approbation du représentant de l'hôpital ou du centre de santé. L'adjudicataire est donc chargé de soumettre à ce dernier toute demande d'achat de matériel.

2.12. PAIEMENTS

Le paiement se fait par acompte à l'issue de chaque bordereau d'attachements justifiant le paiement de la tranche.

Le paiement se fait sur la base du plan de paiement suivant qui sera négocié en fonction de la faisabilité du contrôle des postes exécutés et la capacité financière de l'entreprise à préfinancer l'acompte suivant :

- 30% après signature du procès-verbal de démarrage des travaux (forfait maximum) ;
- 30% après évaluation d'avancement de travaux à 70% (gros-œuvres terminés) ;
- 30% après la finition des ouvrages, fin des travaux, remise en état des lieux et réception provisoire acceptée par le pouvoir adjudicateur et les bénéficiaires ;
- 10% après la réception définitive.

La facture est déposée au bureau de Médecins du Monde à Port-au-Prince pour le lot 1 et au bureau de Médecins du Monde à Port de Paix pour les lots 2 à 8. Elle contient les détails complets des travaux qui justifient le paiement. La facture est signée, datée et arrêtée à la somme totale de HTG (montant en toutes lettres), elle mentionne également la référence du marché 2025/PAP/LOG/098.

Il est entendu qu'aucune avance ne peut être demandée et le paiement ne sera effectué que pour des prestations accomplies et acceptées, exclusivement par virement bancaire.

2.13. CONTENTIEUX

Le présent marché, de même que toutes les conséquences ou effets juridiques qui pourraient en résulter sont intégralement soumis à la loi canadienne.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et l'adjudicataire, les parties se concerteront pour trouver une solution.

A défaut d'accord, les tribunaux de Montréal sont seuls compétents pour régler les litiges.

En cas de litige, la correspondance devra être adressée à :

Médecins du Monde Canada
Direction des Opérations Internationales



560, boul. Crémazie Est, Suite 100
Montréal (Qc) H2P 1E8 – Canada
info@medecinsdumonde.ca

2.14. RECEPTIONS

L'adjudicateur dispose d'un délai de trente (30) jours après l'exécution des travaux afin de contrôler si ceux-ci ont été effectués conformément aux clauses et conditions du présent CSC, ainsi qu'aux règles de l'art.

Les prestations ne sont réceptionnées qu'après avoir satisfait aux vérifications, aux réceptions techniques et aux épreuves prescrites.

Dans le cadre du présent marché, il est prévu que les réceptions se déroulent comme suit :

➤ **Réception technique**

A réaliser à l'initiative de l'entrepreneur. Elle concerne les tranches des travaux réalisés, suivant le planning d'exécution. Cette réception sera constatée par un PV de réception technique. Le PV de réception énumère les quantités acceptées au paiement, y compris les quantités préalablement refusées et corrigées par l'adjudicataire et les quantités supplémentaires demandées sur ordre écrit par l'adjudicateur. Une copie de ce PV est à joindre à la facture ; les réserves éventuelles de l'adjudicateur qui y figurent doivent être levées par l'entrepreneur avant tout paiement. Tous frais éventuels liés à la réception technique sont à la charge de l'entrepreneur.

➤ **Réception provisoire**

A réaliser dans les 30 jours qui suivent la fin des travaux, à l'initiative de l'entrepreneur. Les réserves éventuelles de l'adjudicateur qui y figurent doivent être levées par l'entrepreneur avant tout paiement. Tous frais éventuels liés à la réception provisoire sont à la charge de l'entrepreneur.

➤ **Réception définitive**

Il sera procédé aux opérations de réception définitive 60 jours après la réception des ouvrages réhabilités et 180 jours après la réception provisoire des ouvrages nouvellement construits. Toutefois, le délai de garantie est d'un (1) an pour tous les ouvrages. Lors de la réception définitive, l'adjudicataire transmettra une liste des bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien des installations au Comité de gestion des travaux afin que son risque de garantie ne soit pas impacté par la négligence des utilisateurs.

Elle fera l'objet d'un procès-verbal signé par l'adjudicateur ou son délégué, les représentants des bénéficiaires pour chaque site et par l'entrepreneur. Elle portera sur la totalité des ouvrages trouvés en état de réception définitive.



2.15. DEFAUT D'EXECUTION

1 – Adjudicataire en défaut d'exécution

L'adjudicataire est considéré en défaut d'exécution du marché :

- Lorsque les prestations ne sont pas complètement achevées dans le délai d'exécution contractuel ou aux diverses dates fixées pour leur achèvement partiel ;
- À tout moment, lorsque les prestations ne sont pas poursuivies de telle manière qu'elles puissent être entièrement terminées aux dates fixées ;
- Lorsqu'il ne suit pas les ordres écrits, valablement donnés par l'adjudicateur ;
- Lorsque les prestations ne sont pas exécutées dans les conditions définies par le marché.

2 – Constatation du défaut d'exécution

Tous les manquements aux clauses du marché, y compris la non-observation des ordres de l'adjudicateur, sont constatés par un procès-verbal dont une copie est transmise immédiatement à l'adjudicataire avec accusé de réception.

L'adjudicataire est tenu de s'exécuter immédiatement. Il peut faire valoir ses moyens de défense par lettre à l'adjudicateur dans les sept (7) jours de calendrier suivant le jour déterminé par la date de la réception du procès-verbal. Son silence est considéré, après ce délai, comme une reconnaissance des faits constatés.

3 – Conséquences du défaut d'exécution

Les manquements constatés à sa charge rendent l'adjudicataire passible d'une ou de plusieurs des mesures prévues aux points 4 à 6.

4 – Pénalités

Toute contravention pour laquelle aucune pénalité spéciale n'est prévue et pour laquelle aucune justification n'a été admise ou fournie dans les délais requis, donne lieu de plein droit à une pénalité unique d'un montant de 28 USD par jour de non-exécution. Il s'agit entre autres de :

- Défaut de justification de la documentation administrative
- Retard dans l'exécution des observations ou ordre de service
- Changement du personnel de direction des travaux sans l'accord du fonctionnaire dirigeant
- Etc

5 – Amendes pour retard

Les amendes pour retard seront dues, sans mise en demeure, par la seule expiration du délai d'exécution sans intervention d'un procès-verbal et appliquées de plein droit pour la totalité des jours de calendrier de retard. Les amendes sont calculées à raison de 0,1% du montant du marché par jour de retard.



6 – Mesures d’office

Les mesures d’office applicables en cas de défaut d’exécution du marché sont :

- La résiliation unilatérale du marché : cette mesure exclut l’application de toute amende du chef de retard d’exécution pour la partie résiliée ;
- L’exécution en régie de tout ou partie du marché non exécuté pour compte de l’adjudicataire ;
- La conclusion d’un ou de plusieurs marchés pour compte de l’adjudicataire avec un ou plusieurs tiers pour tout ou partie du marché restant à exécuter.

2.16. RESPONSABILITE DE L’ENTREPRENEUR

L’entrepreneur est responsable de la totalité des travaux exécutés par lui-même ou par ses sous-traitants jusqu’à la réception définitive de leur ensemble.

Pendant le délai de garantie (1 an), l’entrepreneur effectue à l’ouvrage, à mesure des besoins, tous les travaux et réparations nécessaires pour le remettre et le maintenir en bon état de fonctionnement. Cela comprend, entre autres :

- Le nettoyage des murs
- L’évacuation des déchets et résidus
- Le nettoyage des diverses salissures (traces de peinture, de colle, etc)
- Lavage des sols (parquets, carrelages, etc)
- L’aération du site
- Balayage, dépoussiérage, décapage des sols
- Évacuation des gravats et débris
- Drainage des eaux stagnantes

Les réparations des dégradations causées par les travaux d’exécution se font conformément aux instructions du pouvoir adjudicateur.



PARTIE 3 : DISPOSITIONS ET EXIGENCES TECHNIQUES

3.1. PREAMBULE

Le présent chapitre a pour objet de définir l'ensemble des travaux nécessaires à la réhabilitation des huit (8) établissements de santé dans le Département Sanitaire de l'Ouest ; Centre Hospitalier la Fontaine – Cité Soleil (CHF) ainsi que dans le Département Sanitaire du Nord-Ouest ; Centre de Santé Communautaire de Poste Métier (DPM), Centre de Santé Communautaire de Haut Moustique (CSCHM), Centre de Santé Beauchamps (CSB), Hôpital Immaculée Conception (HIC), Hôpital Bon Samaritain de Bassin Bleu (HBSBB), Centre de Santé de Notre Dame de Lourde de Chansolme (CSNDLC), Hôpital Communautaire Autrichien Haïtien (HCAIH).

Toutes les dispositions de ce cahier des charges et le plan devront être respectés tant en ce qui concerne le choix des matériaux que le mode réalisation des travaux.

Les soumissionnaires reconnaissent s'être rendus exactement compte des travaux à exécuter, de leur importance et de leur nature, après visites et inspections des lieux. De ce fait, pour tous les ouvrages, l'entrepreneur devra prévoir l'intégralité des travaux nécessaires à leur achèvement et à leur bon fonctionnement. Aucune majoration quelconque du prix consenti ne sera accordée pour raison d'omission ou d'imprécision sur ces prescriptions techniques.

En cas de doute, il se référera immédiatement au maître d'œuvre ; faute de quoi, l'entrepreneur sera tenu responsable des erreurs qui pourraient se produire et des conséquences qu'elles entraîneraient.

3.2. MAIN D'ŒUVRE

L'Entrepreneur a l'obligation de disposer de la main-d'œuvre en nombre et en qualité afin de lui permettre de bien exécuter les travaux, selon les règles de l'art et dans les délais convenus.

Il devra joindre obligatoirement à son offre la liste du personnel technique affecté au chantier de chaque lot.



3.3. DESCRIPTION TECHNIQUE DES TRAVAUX

LOT 1 - REHABILITATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LA FONTAINE (CHF)

CENTRE HOSPITALIER LA FONTAINE (CHF) - CITE SOLEIL, PORT-AU-PRINCE		
No	Désignation	Type de travaux
1	Réhabilitation de la Salle pour les bureaux des ASCPs	Travaux de plafonnage
2	Réhabilitation de la Salle pour le programme VSBG	Travaux de plafonnage
3	Aménagement du petit dépôt de 8m2 pour le matériel de vaccination	Travaux de plafonnage
4	Aménagement / Réhabilitation de la toiture de la zone de vaccination	Toiture et peinture
5	Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue A/J	Peinture, sécurisation et installation

LOT 2 - REHABILITATION DE L'HOPITAL IMMACULEE CONCEPTION

HOPITAL IMMACULEE CONCEPTION (HIC)		
No	Désignation	Type de travaux
1	Réhabilitation d'une partie de la clôture de l'hôpital	Maçonnerie
2	Réhabilitation étagères archives	Menuiserie
3	Réhabilitation achèvement bloc sanitaire	Revêtement sol et mur (carrelage)
4	Réhabilitation rampe pour les patients	Maçonnerie
5	Installation électrique	Électricité
6	Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue A/J	Peinture, sécurisation et installation électrique

LOT 3 - REHABILITATION DE L'HOPITAL COMMUNAUTAIRE AUTRICHIEN HAITIEN (HCAIH) - S. LOUIS DU NORD

HOPITAL COMMUNAUTAIRE AUTRICHIEN HAITIEN (HCAIH) - S. LOUIS DU NORD		
No	Désignation	Type de travaux
1	Réhabilitation bloc sanitaire	Plomberie et sanitation
2	Réhabilitation du système hydraulique	Système eau
3	Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue A/J	Peinture, sécurisation et installation électrique

LOT 4 - REHABILITATION DE L'HOPITAL BON SAMARITAIN DE BASSIN BLEU (HBSBB)

HOPITAL BON SAMARITAIN DE BASSIN BLEU (HBSBB)		
No	Désignation	Type de travaux
1	Correction des fuites d'eau	Toiture et peinture
2	Réhabilitation de la salle TB et le service de Cholera	Travaux de plafonnage
3	Renforcement du système énergie solaire	Installation électrique
4	Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue A/J	Peinture, sécurisation et installation électrique



LOT 5 - REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE DE NOTRE DAME DE CHANSOLME (CSNDLC)

CENTRE DE SANTE DE NOTRE DAME DE CHANSOLME (CSNDLC)		
No	Désignation	Type de travaux
1	Réhabilitation clôture et fosse de combustion	Maçonnerie
2	Réaménagement du céramique	Revêtement sol et mur (carrelage)
3	Réparation des fuites dans le toit	Toiture et peinture
4	Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue A/J	Peinture, sécurisation et installation électrique

LOT 6 - REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE BEAUCHAMPS (CSB)

CENTRE DE SANTE BEAUCHAMPS (CSB)		
No	Désignation	Type de travaux
1	Réparation de fuites	Toiture et peinture
2	Réparation bloc sanitaire	Plomberie et sanitation
3	Réhabilitation de la fosse à déchets	Maçonnerie
4	Réparation système hydraulique	Système d'eau
5	Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue A/J	Peinture, sécurisation et installation électrique

LOT 7 - REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE POSTE METIER (DPM)

CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE POSTE METIER (DPM)		
No	Désignation	Type de travaux
1	Réparation des fuites dans le toit	Toiture et peinture
2	Réhabilitation clôture	Maçonnerie
3	Réhabilitation bloc sanitaire	Plomberie et Sanitation
4	Aménagement de trois fenêtres	Sécurisation
5	Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue A/J	Peinture, sécurisation et installation électrique

LOT 8 - REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE HAUT MOUSTIQUE (CSCHM)

CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE HAUT MOUSTIQUE (CSCHM)		
No	Désignation	Type de travaux
1	Pompe de refoulement	Système d'eau
2	Réhabilitation système hydraulique	Plomberie et sanitation
3	Réhabilitation de la clôture	Maçonnerie
4	Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue A/J	Peinture, sécurisation et installation électrique



3.4. CONCEPTION TECHNIQUE

La manière dont les travaux proposés amélioreront la fonctionnalité des centres est déclinée dans la liste des travaux ci-dessous. Globalement, il s’agit principalement de répondre à des problèmes existants (fuite, etc.).

- **Travaux de plafonnage** : Installation du faux plafond en contreplaqué bois de 5 mm pour l’isolation thermique et acoustique, pour ne pas exposer les patients aux fortes températures et aux bruits extérieurs. Inclus l’étanchéité (pour prévenir les fuites d’eau).
- **Toiture** : pour protéger l’intérieur du bâtiment contre les éléments extérieurs tels que la pluie, le vent, le soleil et contribuer au confort des occupants. Inclus l’étanchéité (pour prévenir les fuites d’eau).
- **Travaux de peinture** : Application de la peinture glycérophthalique sur les murs intérieurs, métal et portes isoplane pour faciliter le bionettoyage des murs et des baies.
- **Matériel de menuiserie** : les étagères et palettes pour le stockage des produits au niveau des dépôts pharmaceutiques ; les palettes pour que les cartons ne soient pas en contact direct avec le sol et les étagères pour le stockage en hauteur et gagner en espace de stockage.
- **Revêtement sol et mur (carrelage)** : le carrelage pour faciliter le bionettoyage dans les salles ainsi que dans les toilettes, l’enduit sur les murs pour la protection contre les intempéries (pluie, vent, etc.), l’enduit tyrolien pour l’amélioration de l’esthétique.
- **Installation électrique et installation d’équipements électriques** : les installations électriques et équipements d’électricité sont pour une amélioration de l’éclairage et de l’accès à l’électricité.
- **Plomberie et sanitation** : l’installation de WC et lavabo en porcelaine : pour une évacuation plus efficace et de manière hygiénique des déchets, pour faciliter le bionettoyage car lisse et possède une bonne résistance à l’usage de produits ménagers et offre plus de commodité. La fourniture et pose de tube PPR pour le raccordement en eau dans les salles et dans les toilettes.
- **Système d’eau** : pour permettre les raccordements en eaux de la source d’eau aux salles et toilettes
- **Sécurisation** : installation de protection en fer
- **Maçonnerie**



ANNEXE 1 : FORMULAIRE D'OFFRE LOT 1

OFFRE DE PRIX POUR LA REHABILITATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LA FONTAINE (CHF), DEPARTEMENT SANITAIRE DE L'OUEST.

Procédure : Appel d'offre international ouvert

Note importante : ce formulaire doit être daté et complété dans son entièreté par le soumissionnaire ou par la ou les personne(s) compétente(s) ou habilitée(s) à engager le soumissionnaire.

La firme (dénomination, raison sociale) :

Nationalité :

Ayant son siège à (adresse complète) :

.....

Téléphone :

Courriel :

Personne de contact :

Représentée par le(s) soussigné(s) :

.....

(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accord ses pouvoirs ou une copie de la procuration)

S'ENGAGENT A EXECUTER LE MARCHE CONFORMEMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES N° 2025/HTI/001 – Lot 1, moyennant la somme suivant (dont le détail figure à l'inventaire/bordereau joint à la présente offre), exprimée en chiffre en HTG :

Montant Hors TVA (en chiffres)

Montant Hors TVA (exprimé en toutes lettres)

.....

(Taux de TVA : 10%)

Montant TTC :

NIF :

CIN :



N° de patente :

Paiements

Les paiements seront effectués valablement ou versement sur le compte

..... de l'institution financière

..... ouvert au nom de

.....

Documents à joindre à l'offre :

A cette offre, sont également joints les documents que le Cahier Spécial des Charges impose de fournir.

Fait à, le

Le soumissionnaire,

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

Notes importantes :

Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il support l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Le soumissionnaire ne peut se prévaloir des vices de forme dont est entachée son offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte.



ANNEXE 2 : FORMULAIRE D'OFFRE LOT 2

**OFFRE DE PRIX POUR LA REHABILITATION DE L'HOPITAL IMMACULEE CONCEPTION,
DEPARTEMENT SANITAIRE DU NORD OUEST.**

Procédure : Appel d'offre international ouvert

Note importante : ce formulaire doit être daté et complété dans son entièreté par le soumissionnaire ou par la ou les personne(s) compétente(s) ou habilitée(s) à engager le soumissionnaire.

La firme (dénomination, raison sociale) :

Nationalité :

Ayant son siège à (adresse complète) :

.....

Téléphone :

Courriel :

Personne de contact :

Représentée par le(s) soussigné(s) :

.....

(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accord ses pouvoirs ou une copie de la procuration)

S'ENGAGENT A EXECUTER LE MARCHE CONFORMEMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS
DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES N° 2025/HTI/001 – Lot 1, moyennant la somme suivant
(dont le détail figure à l'inventaire/bordereau joint à la présente offre), exprimée en
chiffre en HTG :

Montant Hors TVA (en chiffres)

Montant Hors TVA (exprimé en toutes lettres)

.....

(Taux de TVA : 10%)

Montant TTC :

NIF :

CIN :



N° de patente :

Paiements

Les paiements seront effectués valablement ou versement sur le compte

..... de l'institution financière

..... ouvert au nom de

.....

Documents à joindre à l'offre :

A cette offre, sont également joints les documents que le Cahier Spécial des Charges impose de fournir.

Fait à, le

Le soumissionnaire,

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

Notes importantes :

Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il support l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Le soumissionnaire ne peut se prévaloir des vices de forme dont est entachée son offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte.



ANNEXE 3 : FORMULAIRE D'OFFRE LOT 3

**OFFRE DE PRIX POUR LA REHABILITATION DE L'HOPITAL COMMUNAUTAIRE
AUTRICHIEN HAITIEN (HCAIH) S. LUIS DU NORD, DEPARTEMENT SANITAIRE DU NORD
OUEST.**

Procédure : Appel d'offre international ouvert

Note importante : ce formulaire doit être daté et complété dans son entièreté par le soumissionnaire ou par la ou les personne(s) compétente(s) ou habilitée(s) à engager le soumissionnaire.

La firme (dénomination, raison sociale) :

Nationalité :

Ayant son siège à (adresse complète) :

.....

Téléphone :

Courriel :

Personne de contact :

Représentée par le(s) soussigné(s) :

.....

(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accord ses pouvoirs ou une copie de la procuration)

S'ENGAGENT A EXECUTER LE MARCHE CONFORMEMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS
DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES N° 2025/HTI/001 – Lot 1, moyennant la somme suivant
(dont le détail figure à l'inventaire/bordereau joint à la présente offre), exprimée en
chiffre en HTG :

Montant Hors TVA (en chiffres)

Montant Hors TVA (exprimé en toutes lettres)

.....

(Taux de TVA : 10%)

Montant TTC :



NIF :

CIN :

N° de patente :

Paiements

Les paiements seront effectués valablement ou versement sur le compte
..... de l'institution financière
..... ouvert au nom de
.....

Documents à joindre à l'offre :

A cette offre, sont également joints les documents que le Cahier Spécial des Charges impose de fournir.

Fait à , le

Le soumissionnaire,

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

Notes importantes :

Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il support l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Le soumissionnaire ne peut se prévaloir des vices de forme dont est entachée son offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte.



ANNEXE 4 : FORMULAIRE D'OFFRE LOT 4

OFFRE DE PRIX POUR LA REHABILITATION DE L'HOPITAL BON SAMARITAIN DE BASSIN BLEU, DEPARTEMENT SANITAIRE DU NORD OUEST.

Procédure : Appel d'offre international ouvert

Note importante : ce formulaire doit être daté et complété dans son entièreté par le soumissionnaire ou par la ou les personne(s) compétente(s) ou habilitée(s) à engager le soumissionnaire.

La firme (dénomination, raison sociale) :

Nationalité :

Ayant son siège à (adresse complète) :

.....

Téléphone :

Courriel :

Personne de contact :

Représentée par le(s) soussigné(s) :

.....

(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accord ses pouvoirs ou une copie de la procuration)

S'ENGAGENT A EXECUTER LE MARCHE CONFORMEMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES N° 2025/HTI/001 – Lot 1, moyennant la somme suivant (dont le détail figure à l'inventaire/bordereau joint à la présente offre), exprimée en chiffre en HTG :

Montant Hors TVA (en chiffres)

Montant Hors TVA (exprimé en toutes lettres)

.....

(Taux de TVA : 10%)

Montant TTC :

NIF :

CIN :



N° de patente :

Paiements

Les paiements seront effectués valablement ou versement sur le compte

..... de l'institution financière

..... ouvert au nom de

.....

Documents à joindre à l'offre :

A cette offre, sont également joints les documents que le Cahier Spécial des Charges impose de fournir.

Fait à, le

Le soumissionnaire,

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

Notes importantes :

Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il support l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Le soumissionnaire ne peut se prévaloir des vices de forme dont est entachée son offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte.



ANNEXE 5 : FORMULAIRE D'OFFRE LOT 5

**OFFRE DE PRIX POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE NOTRE DAME DE
LOURDE DE CHANSOLME (CSNDLC), DEPARTEMENT SANITAIRE DU NORD OUEST.**

Procédure : Appel d'offre international ouvert

Note importante : ce formulaire doit être daté et complété dans son entièreté par le soumissionnaire ou par la ou les personne(s) compétente(s) ou habilitée(s) à engager le soumissionnaire.

La firme (dénomination, raison sociale) :

Nationalité :

Ayant son siège à (adresse complète) :

.....

Téléphone :

Courriel :

Personne de contact :

Représentée par le(s) soussigné(s) :

.....

(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accord ses pouvoirs ou une copie de la procuration)

S'ENGAGENT A EXECUTER LE MARCHE CONFORMEMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS
DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES N° 2025/HTI/001 – Lot 1, moyennant la somme suivant
(dont le détail figure à l'inventaire/bordereau joint à la présente offre), exprimée en
chiffre en HTG :

Montant Hors TVA (en chiffres)

Montant Hors TVA (exprimé en toutes lettres)

.....

(Taux de TVA : 10%)

Montant TTC :

NIF :

CIN :



N° de patente :

Paiements

Les paiements seront effectués valablement ou versement sur le compte
..... de l'institution financière
..... ouvert au nom de
.....

Documents à joindre à l'offre :

A cette offre, sont également joints les documents que le Cahier Spécial des Charges impose de fournir.

Fait à, le

Le soumissionnaire,

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

Notes importantes :

Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il support l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Le soumissionnaire ne peut se prévaloir des vices de forme dont est entachée son offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte.



ANNEXE 6 : FORMULAIRE D'OFFRE LOT 6

**OFFRE DE PRIX POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE BEAUCHAMPS,
DEPARTEMENT SANITAIRE DU NORD OUEST.**

Procédure : Appel d'offre international ouvert

Note importante : ce formulaire doit être daté et complété dans son entièreté par le soumissionnaire ou par la ou les personne(s) compétente(s) ou habilitée(s) à engager le soumissionnaire.

La firme (dénomination, raison sociale) :

Nationalité :

Ayant son siège à (adresse complète) :

.....

Téléphone :

Courriel :

Personne de contact :

Représentée par le(s) soussigné(s) :

.....

(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accord ses pouvoirs ou une copie de la procuration)

S'ENGAGENT A EXECUTER LE MARCHE CONFORMEMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS
DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES N° 2025/HTI/001 – Lot 1, moyennant la somme suivant
(dont le détail figure à l'inventaire/bordereau joint à la présente offre), exprimée en
chiffre en HTG :

Montant Hors TVA (en chiffres)

Montant Hors TVA (exprimé en toutes lettres)

.....

(Taux de TVA : 10%)

Montant TTC :

NIF :

CIN :



N° de patente :

Paiements

Les paiements seront effectués valablement ou versement sur le compte
..... de l'institution financière
..... ouvert au nom de
.....

Documents à joindre à l'offre :

A cette offre, sont également joints les documents que le Cahier Spécial des Charges impose de fournir.

Fait à, le

Le soumissionnaire,

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

Notes importantes :

Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il support l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Le soumissionnaire ne peut se prévaloir des vices de forme dont est entachée son offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte.



ANNEXE 7 : FORMULAIRE D'OFFRE LOT 7

OFFRE DE PRIX POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE POSTE METIER, DEPARTEMENT SANITAIRE DU NORD OUEST.

Procédure : Appel d'offre international ouvert

Note importante : ce formulaire doit être daté et complété dans son entièreté par le soumissionnaire ou par la ou les personne(s) compétente(s) ou habilitée(s) à engager le soumissionnaire.

La firme (dénomination, raison sociale) :

Nationalité :

Ayant son siège à (adresse complète) :

.....

Téléphone :

Courriel :

Personne de contact :

Représentée par le(s) soussigné(s) :

.....

(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accord ses pouvoirs ou une copie de la procuration)

S'ENGAGENT A EXECUTER LE MARCHE CONFORMEMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS
DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES N° 2025/HTI/001 – Lot 1, moyennant la somme suivant
(dont le détail figure à l'inventaire/bordereau joint à la présente offre), exprimée en
chiffre en HTG :

Montant Hors TVA (en chiffres)

Montant Hors TVA (exprimé en toutes lettres)

.....

(Taux de TVA : 10%)

Montant TTC :

NIF :

CIN :



N° de patente :

Paiements

Les paiements seront effectués valablement ou versement sur le compte

..... de l'institution financière

..... ouvert au nom de

.....

Documents à joindre à l'offre :

A cette offre, sont également joints les documents que le Cahier Spécial des Charges impose de fournir.

Fait à, le

Le soumissionnaire,

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

Notes importantes :

Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il support l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Le soumissionnaire ne peut se prévaloir des vices de forme dont est entachée son offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte.



ANNEXE 8 : FORMULAIRE D'OFFRE LOT 8

OFFRE DE PRIX POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE HAUT MOUSTIQUE (CSCHM), DEPARTEMENT SANITAIRE DU NORD OUEST.

Procédure : Appel d'offre international ouvert

Note importante : ce formulaire doit être daté et complété dans son entièreté par le soumissionnaire ou par la ou les personne(s) compétente(s) ou habilitée(s) à engager le soumissionnaire.

La firme (dénomination, raison sociale) :

Nationalité :

Ayant son siège à (adresse complète) :

.....

Téléphone :

Courriel :

Personne de contact :

Représentée par le(s) soussigné(s) :

.....

(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accord ses pouvoirs ou une copie de la procuration)

S'ENGAGENT A EXECUTER LE MARCHE CONFORMEMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES N° 2025/HTI/001 – Lot 1, moyennant la somme suivant (dont le détail figure à l'inventaire/bordereau joint à la présente offre), exprimée en chiffre en HTG :

Montant Hors TVA (en chiffres)

Montant Hors TVA (exprimé en toutes lettres)

.....

(Taux de TVA : 10%)

Montant TTC :

NIF :

CIN :



N° de patente :

Paiements

Les paiements seront effectués valablement ou versement sur le compte

..... de l'institution financière

..... ouvert au nom de

.....

Documents à joindre à l'offre :

A cette offre, sont également joints les documents que le Cahier Spécial des Charges impose de fournir.

Fait à, le

Le soumissionnaire,

Nom et prénom :

Fonction :

Signature :

Notes importantes :

Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il support l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Le soumissionnaire ne peut se prévaloir des vices de forme dont est entachée son offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte.



ANNEXE 9 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 1

REHABILITATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LA FONTAINE

I. Réhabilitation de la Salle pour les bureaux des ASCPs et pour le programme VSBG					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Travaux de plafonnage	Plywood préparé 1/2" (4'x8")	Unité	100		
	Bois préparé 1"x4"x14'	Unité	60		
	Couvre-joint	Unité	80		
	Sablé	Feuille	4		
	Card Bordifil	Unité	4		
	Clous ordinaire	lb	10		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 1					
II. Aménagement du petit dépôt de 15 m2 pour le matériel de la vaccination					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Travaux de plafonnage	Plywood préparé 1/2" (4'x8")	Unité	100		
	Bois préparé 1"x4"x14'	Unité	20		
	Couvre-joint	Unité	15		
	Sablé	Feuille	2		
	Card Bordifil	Unité	1		
	Clous ordinaire	lb	5		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 2					
III. Aménagement / Réhabilitation de la toiture de la zone de vaccination					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)



Tôles pour recouvrir l'espace de la zone de vaccination	Tôles	Unité	200		
	Clous ordinaires	lb	50		
	Plafond	Unité	100		
TOTAL					
Travaux de peinture	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	30		
	Pinceau à manche longue	Unité	5		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	5		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	10		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	10		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	10		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 3					

IV. Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue avec les adolescentes et jeunes filles

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QTE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Travaux de plafonnage	Plywood préparé 1/2" (4'x8")	Unité	10		
	Bois préparé 1"x4"x14'	Unité	10		
	Couvre-joint	Unité	10		
	Sablé	Feuille	2		
	Card Bordifil	Unité	1		
	Clous ordinaires	lb	2		
TOTAL					
Pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	6		
	Ciment blanc	Sac	2		
	Sable moulu	m3	3		
	Céramique	m2	60		
	Eau de gâchage	Gallon	10		



TOTAL					
Electricité - Salle espace de dialogue	Pompe 3/4 HP BROWN	Unité	0	-	-
	Fourniture et pose	FF	10		
	Câblage et filerie	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 120	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 60	Unité	3		
	Interrupteur va et vient	Unité	5		
	Interrupteur simple allumage	Unité	3		
TOTAL					
Travaux de peinture espace de dialogue	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	12		
	Pinceau à manche longue	Unité	3		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	3		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	5		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	5		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	5		
TOTAL					
Serrures et éléments de sécurité pour portes et fenêtres	Cadre de porte	Unité	1		
	Cadre de fenêtre	Unité	2		
	Porte	Unité	1		
	Fenêtres	Unité	2		
	Serrure de sécurité	Unité	2		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 4					
COÛT TOTAL TRAVAUX CENTRE HOSPITALIER - CITE SOLEIL (CHF) HORS TVA					

TVA 10% :



COÛT TOTAL TRAVAUX LOT 1 - TTC	
--------------------------------	--

Montant TTC en toutes lettres :

.....

Spécifiez **OBLIGATOIREMENT** ces informations pour votre offre :

PRIX FIXE POUR UNE DUREE DE (MOIS) :	
DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX (JOURS) :	
DATE :	
SIGNATURE AUTORISEE ET CACHET :	



ANNEXE 10 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 2

HOPITAL IMMACULEE CONCEPTION (HIC) PORT DE PAIX

I. Réhabilitation d'une section de la clôture					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Implantation	Ficelle	Rouleau	1		
	Bois 1"x4"x16'	Unité	4		
	Bois 2"x2"x16'	Unité	3		
	Clous 2 1/2"	lb	2		
	Spray	Unité	1		
Fouille fondation	Fouille	m3	15		
Ferrailage (semelles, colonnes et chaînages)	Fer 1/2" x 27'	Barre	75		
	Fer 3/8" x 27'	Barre	0	-	-
	Fer 1/4 x 20'	Barre	100		
	Fil à ligaturer	lb	77		
Fonçage	Roches galettes	m3	2,52		
Béton de propreté	Ciment gris	Sac	15		
	Sable lavé	m3	0,75		
	Gravier concassé	m3	1,5		
	Eau de gâchage	Gallon	116		
Bétonnage (semelles, colonnes et chaînages)	Ciment gris	Sac	50		
	Sable lavé	m3	5		
	Gravier concassé	m3	7		
	Eau de gâchage	Gallon	1090		
Maçonnerie de bloc	Bloc 15	Unité	300		
	Ciment gris	Sac	20		
	Sable moulu	m3	0,7		
	Eau de gâchage	Gallon	25		
	Roches maçonnerie	m3	15		



Maçonnerie de roches	Ciment gris	Sac	30		
	Sable de carrière	m3	10		
	Eau de gâchage	Gallon	500		
Coffrage	Plywood brut 3/4" (2'x8')	Unité	12		
	Bois 2"x4"x16'	Unité	12		
	Planche brute 1"x12"x14'	Unité	12		
	Bois 2"x4"x12'	Unité	2		
	Clous ordinaires 3"	lb	25		
	Clou béton 3"	dz	2		
	Fil à ligaturer	lb	5		
Joints	Ciment gris	Sac	12		
	Sable moulu	m3	2		
	Eau de gâchage	Gallon	60		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 1					

II. Réhabilitation étagères archives

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Fourniture d'étagères	Etagères métalliques 5 niveaux L.200 cm x H. 180 cm x P.60 cm, tube lourd de 30 et tôle de 12 avec application d'antirouille et peinture à l'huile bleue	Unité	40		
SOUS-TOTAL 2					

III. Réhabilitation achèvement bloc sanitaire

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Pose de carreau	Ciment gris	Sac	15		
	Ciment blanc	Sac	10		
	Sable moulu	m3	1,12		



	Céramique	m2	25		
	Eau de gâchage	Gallon	60		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 3					

IV. Réhabilitation de rampe

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Réhabilitation de rampe	Bloc 15 cm x 20 cm x 40 cm	Unité	150		
	Ciment gris	Sac	15		
	Sable moulu	m3	5		
	Gravier concassé	m3	1		
	Eau de gâchage	Gallon	35		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 4					

V. Électricité Salle prévention Choléra

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Électricité - Salle prévention Choléra	Pompe 3/4 HP BROWN	Unité	1		
	Fourniture et pose	FF	5		
	Câblage et filerie	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 120	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 60	Unité	3		
	Interrupteur va et vient	Unité	5		
	Interrupteur simple allumage	Unité	3		
	Batterie Lithium	Unité	6		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		



	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 5					
VI. Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue avec les adolescentes et jeunes filles					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Travaux de plafonnage	Plywood préparé 1/2" (4'x8")	Unité	10		
	Bois préparé 1"x4"x14'	Unité	10		
	Couvre-joint	Unité	10		
	Sablé	Feuille	2		
	Card Bordifil	Unité	1		
	Clous ordinaires	lb	2		
TOTAL					
Réaménagement du céramique, pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	6		
	Ciment blanc	Sac	2		
	Sable moulu	m3	3		
	Céramique	m2	60		
	Eau de gâchage	Gallon	10		
TOTAL					
Électricité - Salle espace de dialogue	Pompe 3/4 HP BROWN	Unité	0	-	-
	Fourniture et pose	FF	10		
	Câblage et filerie	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo 120	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo 60	Unité	3		
	Interrupteur va et vient	Unité	5		
	Interrupteur simple allumage	Unité	3		
TOTAL					
Travaux de peinture espace de dialogue	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	12		
	Pinceau à manche longue	Unité	3		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	3		



	Peinture blanche à l'eau	Gallon	5		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	5		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	5		
TOTAL					
Serrures et éléments de sécurité pour portes et fenêtres	Cadre de porte	Unité	1		
	Cadre de fenêtre	Unité	2		
	Porte	Unité	1		
	Fenêtres	Unité	2		
	Serrure de sécurité	Unité	2		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 6					
COÛT TOTAL TRAVAUX HOPITAL IMMACULEE CONCEPTION (HIC) HORS TVA					

TVA 10%

COÛT TOTAL TRAVAUX LOT 2 - TTC	
---------------------------------------	--

Montant TTC en toutes lettres :

.....

Spécifiez **OBLIGATOIREMENT** ces informations pour votre offre :

PRIX FIXE POUR UNE DUREE DE (MOIS) :	
--------------------------------------	--



DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX (JOURS) :	
DATE :	
SIGNATURE AUTORISEE ET CACHET :	



ANNEXE 11 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 3

HOPITAL COMMUNAUTAIRE AUTRICHIEN HAÏTIEN (HCAIH) S. LUIS DU NORD

I. Travaux de plomberie et Réhabilitation achèvement bloc sanitaire et réhabilitation					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Réhabilitation	Dura Robinet Evier	Unité	6		
	Stainer SS Twist et Lock BSKT	Unité	2		
	Drain TEE 1 - 1/2"	Unité	2		
	Sink Tailpiece 1-1/2 x 6"	Unité	2		
	Aqua nuova WC Nera 03-12-277	Unité	6		
	Aqua nuova Lava Ravenna 03-08-413	Unité	6		
	Sink Double Bowl SS 33x22x8"	Unité	4		
	SCH40 conduit 200 x19'	Unité	6		
	SCH40 conduit 400 x19'	Unité	4		
	SCH40 TE 200	Unité	2		
	SCH40 TE 400	Unité	2		
	SCH40 Courbe 200 x 90 Hydr	Unité	16		
	SCH40 Courbe 400 x 90 Hydr	Unité	5		
	SCH40 Courbe 200 x 45 Hydr	Unité	2		
	SCH40 Courbe 400 x 45 Hydr	Unité	4		
	SCH40 CAP Plaq. 200	Unité	4		
	SCH40 CAP Plaq. 400	Unité	2		
	PVC Cement Lovoc HD CLR 16 oz	Unité	5		
	SCH40 BUSH 200x150	Unité	3		
	SCH40 Conduit 075 x19' premium	Unité	6		
SCH40 Conduit 050 x19' premium	Unité	1			
SCH40 Courbe 050 x 90 Hydr	Unité	8			
SCH40 Courbe 075 x 90 Hydr	Unité	15			



SCH40 TE 075	Unité	8		
SCH40 BUSH 075 x 050	Unité	16		
SCH40 CAP PLAQ. 050	Unité	4		
SCH40 CAP PLAQ. 075	Unité	2		
Teflon tape PTFE 3/4 520	Unité	5		
SCH40 ADAPT. Male 075	Unité	6		
SCH40 ADAPT. Male 075	Unité	2		
TAILPCE PVC 150 x 12	Unité	1		
P-Trap PVC 1-1/2 S/AD	Unité	2		
DWV TRAP ADA. 150x150M	Unité	3		
Wax ring-flange toilet	Unité	1		
Lava connect SS 3x8x12 PP23803	Unité	2		
Toilet connect. SS 1/2" x 5/8"	Unité	2		
Dura Robinet lavabo Durlavnia 1	Unité	1		
Robinet à cadenas 1/2" 20182	Unité	1		
Sealant SIL INT EXT CLER 9.80 oz	Unité	1		
Pipe strap HW 075	Unité	24		
Pipe strap HW 100	Unité	12		
SCH40 Conduit 100 x 19' premium	Unité	3		
SCH40 Courbe 100x90 Hydr	Unité	8		
SCH40 Adapt. Malle 100	Unité	7		
SCH40 Union 100	Unité	7		
SCH80 Tru Union Ball Valve 100	Unité	3		
Foot valve brass 2 IN LF	Unité	1		
Ball valve HD 1 IPS	Unité	2		
SCH40 raccord 075	Unité	8		
SCH40 TE 100	Unité	5		



	Plastic Anchor 5/16	Unité	24		
	Combo Pan SMS Zn 12 x 1-1/2	Unité	24		
	Tufftank 0125 Gal Noir sort. 3/4	Unité	4		
	Pompe 3/4 HP Brown	Unité	2		
	Ewzeld Colle CPVC MED Bobby 8 oz	Unité	2		
	Klein Lame scie 1200 BI	Unité	2		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 1					
II. Système drainage					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
	Coût matériaux, main d'œuvre compris	FF	10		
SOUS-TOTAL 2					
III. Renforcement du système d'énergie solaire					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Réparation/ renforcement système d'énergie solaire	Panneaux solaires	Unité	3		
	Batterie Lithium	Unité	4		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 3					
IV. Adptation d'un espace exis					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Travaux de plafonnage	Plywood préparé 1/2" (4'x8')	Unité	10		
	Bois préparé 1''x4''x14'	Unité	10		
	Couvre-joint	Unité	10		



	Sablé	Feuille	2		
	Card Bordifil	Unité	1		
	Clous ordinaires	lb	2		
TOTAL					
Réaménagement du céramique, pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	6		
	Ciment blanc	Sac	2		
	Sable moulu	m3	3		
	Céramique	m2	60		
	Eau de gâchage	Gallon	10		
TOTAL					
Electricité	Pompe 3/4 HP Brown	Unité	0	-	-
	Fourniture et pose	Unité	10		
	Câblage et filerie	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 120	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 60	Unité	3		
	Interrupteur va et vient	Unité	5		
	Interrupteur simple allumage	Unité	3		
TOTAL					
Travaux de peinture	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	12		
	Pinceau à manche longue	Unité	3		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	3		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	5		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	5		
	Peinture marre à l'huile	Gallon	5		
TOTAL					
Serrures et éléments de sécurité pour portes et fenêtres	Cadre de porte	Unité	1		
	Cadre de fenêtre	Unité	2		
	Porte	Unité	1		
	Fenêtres	Unité	2		



	Serrure de sécurité	Unité	2		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 4					
COÛT TOTAL TRAVAUX HOPITAL COMMUNAUTAIRE AUTRICHIEN HAITIEN (HCAIH) S. LUIS DU NORD HORS TVA					

TVA 10% :

COÛT TOTAL TRAVAUX LOT 3 - TTC	
--------------------------------	--

Montant TTC en toutes lettres :

.....

Spécifiez OBLIGATOIREMENT ces informations pour votre offre :

PRIX FIXE POUR UNE DUREE DE (MOIS) :	
DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX (JOURS) :	
DATE :	
SIGNATURE AUTORISEE ET CACHET :	



ANNEXE 12 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 4

HOPITAL BON SAMARITAIN DE BASSIN BLEU (HBSBB)

I. Aménagement / Réhabilitation de la toiture Général de l'Hôpital BSBB (tôles pour recouvrir l'espaces affecté par les fuites)					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Toiture	Tôles	Unité	100		
	Clous ordinaires	lb	25		
	Plafond	Unité	75		
Travaux de peinture	Papier au grain (Sablé 200)	Feuille	29		
	Pinceau à manche longue	Unité	1		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	1		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	25		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	25		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	10		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 1					
II. Réhabilitation de la Salle TB et le Service de Choléra					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Travaux de plafonnage et Réhabilitation	Plywood préparé 1/2" (4'x8")	Unité	75		
	Bois préparé 1"x4"x14'	Unité	60		
	Couvre-joint	Unité	80		
	Sablé	Feuille	4		
	Card Bordifil	Unité	4		
	Clous ordinaires	lb	10		
TOTAL					



	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 2					

III. Renforcement du système d'énergie solaire

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Réparation/ renforcement système d'énergie solaire	Panneaux solaires	Unité	5		
	Batterie Lithium	Unité	6		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 3					

IV. Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialoue avec les adolescentes et jeunes filles

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Travaux de plafonnage	Plywood préparé 1/2" (4'x8")	Unité	10		
	Bois préparé 1"x4"x14'	Unité	10		
	Couvre-joint	Unité	10		
	Sablé	Feuille	2		
	Card Bordifil	Unité	1		
	Clous ordinaires	lb	2		
TOTAL					
Réaménagement du céramique, pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	6		
	Ciment blanc	Sac	2		
	Sable moulu	m3	3		
	Céramique	m2	60		
	Eau de gâchage	Gallon	10		
TOTAL					
Electricité	Pompe 3/4 Brown	Unité	0		
	Fourniture et pose	FF	10		



	Câblage et filerie	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 120	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 60	Unité	3		
	Interrupteur va et vient	Unité	5		
	Interrupteur simple allumage	Unité	3		
TOTAL					
Travaux de peinture	Papier au grain (Sablé 200)	Feuille	12		
	Pinceau à manche longue	Unité	3		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	3		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	5		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	5		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	5		
TOTAL					
Serrures et éléments de sécurité pour portes et fenêtres	Cadre de porte	Unité	1		
	Cadre de fenêtre	Unité	2		
	Porte	Unité	1		
	Fenêtres	Unité	2		
	Serrure de sécurité	Unité	2		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 4					
COÛT TOTAL TRAVAUX HOPITAL BON SAMARITAIN DE BASSIN BLEU (HBSBB) HORS TVA					

TVA 10%:

COÛT TOTAL TRAVAUX LOT 4 - TTC	
---------------------------------------	--



--	--

Montant TTC en toutes lettres :

.....

Spécifiez OBLIGATOIREMENT ces informations pour votre offre :

PRIX FIXE POUR UNE DUREE DE (MOIS) :	
--------------------------------------	--

DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX (JOURS) :	
---	--

DATE :	
--------	--

SIGNATURE AUTORISEE ET CACHET :	
---------------------------------	--



ANNEXE 13 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 5

CENTRE DE SANTE NOTRE DAME DE LOURDE DE CHANSOLME (CSNDLC)

I. Aménagement / Réhabilitation de la toiture Général du Centre de Santé de Chansolme					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Toiture	Tôles	Unité	100		
	Clous ordinaires	lb	15		
	Plafond	Unité	25		
TOTAL					
Travaux de peinture	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	20		
	Pinceau à manche longue	Unité	1		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	1		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	15		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	15		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	10		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 1					
II. Réaménagement du céramique					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	25		
	Ciment blanc	Sac	10		
	Sable moulu	m3	5		
	Céramique	m2	250		
	Eau de gâchage	Gallon	60		



TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 2					

III. Réhabilitation clotûre et fosse de combustion/incinérateur

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Implantation	Ficelle	Rouleau	1		
	Bois 1"x4"x16'	Unité	2		
	Bois 2"x2"x16'	Unité	2		
	Clous 2 1/2"	lb	2		
	Spray	Unité	1		
Fouille		m3	1		
Ferraillage des poteaux	Fer 3/8" x 27'	Barre	8		
	Fer 1/4"x 20'	Barre	8		
	Fil à ligaturer	lb	15		
Fonçage	Roches galettes	m3	2		
Béton de propreté	Ciment gris	sac	4		
	Sable lavé	m3	0,6		
	Gravier concassé	m3	1,2		
	Eau de gâchage	Gallon	88		
Bétonnage des poteaux pré-fabriqués et béton de scellement des poteaux	Ciment gris	Sac	10		
	Sable lavé	m3	2		
	Gravier concassé	m3	4		
	Eau de gâchage	Gallon	0		
Barrage en fil de fer barbelé	Fil de fer	m	25		
	Clous en U	Unité	25		
Coffrage	Bois brut 1"x4"x12'	Unité	11		
	Bois 2"x4"x16'	Unité	6		



	Planche brute 1"x6"x12'	Unité	10		
	Clous ordinaires 2 - 1/2"	lb	15		
	Fil à ligaturer	lb	5		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 3					

IV. Adaptation d'un espace existant pour un espace de dialogue avec les adolescentes et jeunes filles

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Travaux de plafonnage	Plywood préparé 1/2" (4'x8')	Unité	10		
	Bois préparé 1"x4"x14'	Unité	10		
	Couvre-joint	Unité	10		
	Sablé	Feuille	2		
	Card Bordifil	Unité	1		
	Clous ordinaires	lb	2		
TOTAL					
Réaménagement du céramique, pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	6		
	Ciment blanc	Sac	2		
	Sable moulu	m3	3		
	Céramique	m2	60		
	Eau de gâchage	Gallon	10		
TOTAL					
Électricité	Pompe 3/4 HP Brown	Unité	0		
	Fourniture et pose	FF	10		
	Câblage et filerie	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 120	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 60	Unité	3		
	Interrupteur va et vient	Unité	5		



	Interrupteur simple allumage	Unité	3		
TOTAL					
Travaux de peinture	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	12		
	Pinceau à manche longue	Unité	3		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	3		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	5		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	5		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	5		
TOTAL					
Serrures et éléments de sécurité pour portes et fenêtres	Cadre de porte	Unité	1		
	Cadre de fenêtre	Unité	2		
	Porte	Unité	1		
	Fenêtres	Unité	2		
	Serrure de sécurité	Unité	2		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 4					
COÛT TOTAL TRAVAUX CENTRE DE SANTE NOTRE DAME DE LOURDE DE CHANSOLME (CSNDLC) HORS TVA					

TVA 10% :

COÛT TOTAL TRAVAUX LOT 5 - TTC	
---------------------------------------	--

Montant TTC en toutes lettres :

.....

Spécifiez OBLIGATOIREMENT ces informations pour votre offre :



PRIX FIXE POUR UNE DUREE DE (MOIS) :	
DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX (JOURS) :	
DATE :	
SIGNATURE AUTORISEE ET CACHET :	



ANNEXE 14 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 6

CENTRE DE SANTE BEAUCHAMPS (CSB)

I. Aménagement / Réhabilitation de la toiture générale du Centre de Santé Beauchamps					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Toiture	Tôles	Unité	200		
	Clous ordinaires	lb	50		
	Plafond	Unité	100		
TOTAL					
Travaux de peinture	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	20		
	Pinceau à manche longue	Unité	1		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	1		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	30		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	30		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	10		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 1					
II. Réhabilitation achèvement bloc sanitaire / Système hydraulique					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	25		
	Ciment blanc	Sac	10		
	Sable moulu	m3	15		
	Céramique	m2	150		
	Eau de gâchage	Gallon	60		



	Tuyaux en PVC et kit de colle pour PVC	Unité	3		
	Kit lave-mains-toilettes	Unité	3		
	Pompe 3/4 HP Brown	Unité	1		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 2					

III. Réhabilitation de la fosse de combustion des déchets / incinérateur

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Implantation	Ficelle	Rouleau	1		
	Bois 1"x4"x16'	Unité	2		
	Bois 2"x2"x16'	Unité	2		
	Clous 2 1/2"	lb	2		
	Spray	Unité	1		
Fouille	Fouille	m3	1		
Ferraillage des poteaux	Fer 3/8"x27'	Barre	8		
	Fer 1/4 x20'	Barre	8		
	Fil à ligaturer	lb	15		
Fonçage	Roches galettes	m3	2		
Béton de propreté	Ciment gris	sac	4		
	Sable lavé	m3	0,6		
	Gravier concassé	m3	1,2		
	Eau de gâchage	Gallon	88		
Bétonnage des poteaux pré-fabriqués et béton de scellement des poteaux	Ciment gris	Sac	10		
	Sable lavé	m3	2		
	Gravier concassé	m3	4		
	Eau de gâchage	Gallon	0		
Barrage en fil de fer barbelé	Fil de fer	m	25		



	Clous en U	Unité	25		
Coffrage	Bois brut 1"x4"x12'	Unité	11		
	Bois 2"x4"x16'	Unité	6		
	Planche brute 1"x6"x12'	Unité	10		
	Clous ordinaires 2 - 1/2"	lb	15		
	Fil à ligaturer	lb	5		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 3					

IV. Renforcement du système d'énergie solaire

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Réparation/renforcement du système	Panneaux solaires	Unité	3		
	Batterie Lithium	Unité	6		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 4					

V. Adaptation d'un espace existant de dialogue avec les adolescentes et jeunes filles

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Travaux de plafonnage	Plywood préparé 1/2" (4'x8')	Unité	10		
	Bois préparé 1"x4"x14'	Unité	10		
	Couvre-joint	Unité	10		
	Sablé	Feuille	2		
	Card Bordifil	Unité	1		
	Clous ordinaires	lb	2		
TOTAL					
	Ciment gris	Sac	6		



Réaménagement du céramique, pose de céramiques parquet et mural	Ciment blanc	Sac	2		
	Sable moulu	m3	3		
	Céramique	m2	60		
	Eau de gâchage	Gallon	10		
TOTAL					
Électricité	Pompe 3/4 HP Brown	Unité	0		
	Fourniture et pose	FF	10		
	Câblage et filerie	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 120	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 60	Unité	3		
	Interrupteur va et vient	Unité	5		
	Interrupteur simple allumage	Unité	3		
TOTAL					
Travaux de peinture	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	12		
	Pinceau à manche longue	Unité	3		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	3		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	5		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	5		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	5		
TOTAL					
Serrures et éléments de sécurité pour portes et fenêtres	Cadre de porte	Unité	1		
	Cadre de fenêtre	Unité	2		
	Porte	Unité	1		
	Fenêtres	Unité	2		
	Serrure de sécurité	Unité	2		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 5					



COÛT TOTAL TRAVAUX CENTRE DE SANTE BEAUCHAMPS (CSB) HORS TVA	
---	--

TVA 10%:

COÛT TOTAL TRAVAUX LOT 6 - TTC	
---------------------------------------	--

Montant TTC en toutes lettres :

.....

Spécifiez **OBLIGATOIREMENT** ces informations pour votre offre :

PRIX FIXE POUR UNE DUREE DE (MOIS) :	
--------------------------------------	--

DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX (JOURS) :	
---	--

DATE :	
--------	--

SIGNATURE AUTORISEE ET CACHET :	
---------------------------------	--



ANNEXE 15 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 7

CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE POSTE METIER (DPM)

I. Aménagement / Réhabilitation de la toiture générale du Centre de Santé Communautaire Poste Métier					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Toiture	Tôles	Unité	100		
	Clous ordinaires	lb	25		
	Plafond	Unité	100		
TOTAL					
Travaux de peinture	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	10		
	Pinceau à manche longue	Unité	1		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	1		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	5		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	5		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	3		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 1					
II. Aménagement de trois (3) fenêtres du Centre de Santé Communautaire Poste Métier					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Sécurisation de 3 fenêtres	Protecteur de fer 1,20m x 1,10m	Unité	3		
	Ciment gris	Sac	2		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	10		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 2					



III. Réhabilitation clôture, fermeture et fosse de combustion / incinérateur

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Implantation	Ficelle	Rouleau	5		
	Bois 1"x4"x16'	Unité	2		
	Bois 2"x2"x16'	Unité	2		
	Clous 2 1/2"	lb	2		
	Spray	Unité	1		
Fouille	Fouille	m3	1		
Ferrailage des poteaux	Fer 3/8"x27'	Barre	8		
	Fer 1/4 x20'	Barre	8		
	Fil à ligaturer	lb	15		
Fonçage	Roches galettes	m3	2		
Béton de propreté	Ciment gris	sac	4		
	Sable lavé	m3	0,6		
	Gravier concassé	m3	1,2		
	Eau de gâchage	Gallon	88		
Bétonnage des poteaux pré-fabriqués et béton de scellement des poteaux	Ciment gris	Sac	5		
	Sable lavé	m3	2		
	Gravier concassé	m3	2		
	Eau de gâchage	Gallon	0		
Barrage en fil de fer barbelé	Fil de fer	m	25		
	Clous en U	Unité	15		
Coffrage	Bois brut 1"x4"x12'	Unité	10		
	Bois 2"x4"x16'	Unité	6		
	Planche brute 1"x6"x12'	Unité	5		
	Clous ordinaires 2 - 1/2"	lb	10		
	Fil à ligaturer	lb	5		
TOTAL					



	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 3					

IV. Réhabilitation/ achèvement petit bloc sanitaire / système hydraulique

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	10		
	Ciment blanc	Sac	10		
	Sable moulu	m3	5		
	Céramique	m2	30		
	Eau de gâchage	Gallon	25		
	Tuyaux en PVC et kit de colle pour PVC	Unité	3		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 4					

V. Sécurisation du réservoir d'eau sur le toit

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Sécurisation du réservoir d'eau	Renforcement en fil de fer	FF	25		
	Ciment gris	Sac	10		
	Imperméabilisation	FF	1		
	Sable	m3	1		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 5					

VI. Adaptation d'un espace existant de dialogue avec les adolescentes et jeunes filles

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
---------	-------	-------	----------	---------------------	------------------



Travaux de plafonnage	Plywood préparé 1/2" (4'x8')	Unité	10		
	Bois préparé 1"x4"x14'	Unité	10		
	Couvre-joint	Unité	10		
	Sablé	Feuille	2		
	Card Bordifil	Unité	1		
	Clous ordinaires	lb	2		
TOTAL					
Réaménagement du céramique, pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	6		
	Ciment blanc	Sac	2		
	Sable moulu	m3	3		
	Céramique	m2	60		
	Eau de gâchage	Gallon	10		
TOTAL					
Électricité	Pompe 3/4 HP Brown	Unité	0		
	Fourniture et pose	FF	10		
	Câblage et filerie	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 120	Unité	1		
	Réglette avec tube fluo de 60	Unité	3		
	Interrupteur va et vient	Unité	5		
	Interrupteur simple allumage	Unité	3		
TOTAL					
Travaux de peinture	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	12		
	Pinceau à manche longue	Unité	3		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	3		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	5		
	Peinture crème à l'eau	Gallon	5		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	5		
TOTAL					
	Cadre de porte	Unité	1		



Serrures et éléments de sécurité pour portes et fenêtres	Cadre de fenêtre	Unité	2		
	Porte	Unité	1		
	Fenêtres	Unité	2		
	Serrure de sécurité	Unité	2		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 6					
COÛT TOTAL TRAVAUX CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE POSTE METIER (DPM) HORS TVA					

TVA 10%:

COÛT TOTAL TRAVAUX LOT 7 - TTC	
---------------------------------------	--

Montant TTC en toutes lettres :

.....

Spécifiez **OBLIGATOIREMENT** ces informations pour votre offre :

PRIX FIXE POUR UNE DUREE DE (MOIS) :	
--------------------------------------	--

DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX (JOURS) :	
---	--

DATE :	
--------	--

MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD منظمة أطباء العالم LÄKARE I VÄRLDEN MEDICI DEL I
ΤΟΥ ΚΟΣΜΟΥ DOKTERS VAN DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団 ÄRZTE DE
WELT MÉDECINS DU MONDE 世界医生组织 DOCTORS OF THE WORLD منظمة أطباء العالم LÄKARE I VÄRLDEN MEI
ΓΙΣΤΡΟΙ ΤΟΥ ΚΟΣΜΟΥ DOKTERS VAN DE WERELD MÉDICOS DO MUNDO MÉDICOS DEL MUNDO 世界の医療団

Allemagne | Argentine | Belgique | Canada | Espagne | États-Unis | France | Grèce | Italie | Japon | Luxembourg | Pays Bas | Portugal |
Royaume Uni | Suède | Suisse | Turquie



SIGNATURE AUTORISEE ET CACHET :	
---------------------------------	--



ANNEXE 16 : BORDEREAU ESTIMATIF ET QUANTITATIF LOT 8

CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE HAUT MOUSTIQUE (CSCHM)

I. Réhabilitation clôture, fermeture					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Implantation	Ficelle	Rouleau	3		
	Bois 1"x4"x16'	Unité	2		
	Bois 2"x2"x16'	Unité	2		
	Clous 2 1/2"	lb	2		
	Spray	Unité	1		
Fouille	Fouille	m3	1		
Ferraillage des poteaux	Fer 3/8"x27'	Barre	8		
	Fer 1/4 x20'	Barre	8		
	Fil à ligaturer	lb	15		
Fonçage	Roches galettes	m3	2		
Béton de propreté	Ciment gris	sac	4		
	Sable lavé	m3	0,6		
	Gravier concassé	m3	1,2		
	Eau de gâchage	Gallon	88		
Bétonnage des poteaux pré-fabriqués et béton de scellement des poteaux	Ciment gris	Sac	5		
	Sable lavé	m3	2		
	Gravier concassé	m3	2		
	Eau de gâchage	Gallon	0		
Barrage en fil de fer barbelé	Fil de fer	m	25		
	Clous en U	Unité	15		
Coffrage	Bois brut 1"x4"x12'	Unité	10		
	Bois 2"x4"x16'	Unité	6		



	Planche brute 1"x6"x12'	Unité	5		
	Clous ordinaires 2 - 1/2"	lb	10		
	Fil à ligaturer	lb	5		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 1					

II. Réhabilitation/ achèvement petit bloc sanitaire / système hydraulique

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	20		
	Ciment blanc	Sac	10		
	Sable moulu	m3	1		
	Céramique	m2	60		
	Eau de gâchage	Gallon	25		
	Tuyaux en PVC et kit de colle pour PVC	Unité	10		
	Pompe 3/4 HP Brown	Unité	1		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 2					

III. Renforcement du système d'énergie solaire

TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Réparation/renforcement du système	Panneaux solaires	Unité	3		
	Batterie Lithium	Unité	6		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		



SOUS-TOTAL 3					
IV. Adaptation d'un espace existant de dialogue avec les adolescentes et jeunes filles					
TRAVAUX	ITEMS	UNITE	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (HTG)	PRIX TOTAL (HTG)
Travaux de plafonnage	Plywood préparé 1/2" (4'x8')	Unité	10		
	Bois préparé 1"x4"x14'	Unité	10		
	Couvre-joint	Unité	10		
	Sablé	Feuille	2		
	Card Bordifil	Unité	1		
	Clous ordinaires	lb	2		
TOTAL					
Réaménagement du céramique, pose de céramiques parquet et mural	Ciment gris	Sac	6		
	Ciment blanc	Sac	2		
	Sable moulu	m3	3		
	Céramique	m2	60		
	Eau de gâchage	Gallon	10		
TOTAL					
Electricité	Pompe 3/4 HP Brown	Unité	0		
	Fourniture et pose	FF	10		
	Câblage et filerie	Unité	1		
	Régllette avec tube fluo de 120	Unité	1		
	Régllette avec tube fluo de 60	Unité	3		
	Interrupteur va et vient	Unité	5		
	Interrupteur simple allumage	Unité	3		
TOTAL					
Travaux de peinture	Papier au grain (sablé 200)	Feuille	12		
	Pinceau à manche longue	Unité	3		
	Pinceau à manche courte 4"	Unité	3		
	Peinture blanche à l'eau	Gallon	5		



	Peinture crème à l'eau	Gallon	5		
	Peinture marron à l'huile	Gallon	5		
TOTAL					
Serrures et éléments de sécurité pour portes et fenêtres	Cadre de porte	Unité	1		
	Cadre de fenêtre	Unité	2		
	Porte	Unité	1		
	Fenêtres	Unité	2		
	Serrure de sécurité	Unité	2		
TOTAL					
	Main d'œuvre	FF	1		
	Transport	FF	1		
SOUS-TOTAL 4					
COÛT TOTAL TRAVAUX CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE DE HAUT MOUSTIQUE (CSCHM) HORS TVA					

TVA 10% :

COÛT TOTAL TRAVAUX LOT 8 - TTC	
---------------------------------------	--

Montant en toutes lettres :

.....

PRIX FIXE POUR UNE DUREE DE (MOIS) :	
--------------------------------------	--



DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX (JOURS) :	
---	--

DATE :	
--------	--

SIGNATURE AUTORISEE ET CACHET :	
---------------------------------	--



ANNEXE 17 : Bonnes pratiques commerciales de MDM - C

Ces Règles de Bonnes Pratiques Commerciales constituent une base pour toute relation de travail entre MDM C et ses Prestataires et Fournisseurs.

Il s'agit de règles générales valables à moins que des conditions particulières soient mentionnées dans le contrat. En cas de termes contradictoires entre les documents, les conditions du contrat ou du dossier d'appel d'offres prévaudront sur ces Règles de Bonnes Pratiques Commerciales.

. Principes des procédures d'approvisionnement

MDM C a mis en place des procédures transparentes d'attribution des marchés. Les principes essentiels sont:

- *La transparence* dans la procédure d'approvisionnement.
- *La proportionnalité* entre les procédures suivies pour attribuer les contrats et la valeur des marchés.
- *Un traitement égal* des Prestataires et Fournisseurs potentiels.

Les critères habituels pour sélectionner un Prestataire ou Fournisseurs sont :

- L'autorisation de vendre des biens/services dans le pays
- Les capacités financières et économiques
- L'expertise technique
- Les capacités professionnelles

Les critères habituels pour attribuer des marchés sont :

- L'attribution automatique (l'offre la moins chère remplissant toutes les conditions requises)
- Le meilleur rapport qualité/prix
- La date de livraison possible

. Mauvaise conduite, inéligibilité et exclusion

MDM C considère chaque cas de mauvaise conduite ci-dessous comme une raison valable pour exclure un soumissionnaire d'une procédure d'attribution de marché et pour mettre fin à toute relation de travail et tout contrat :

Fraude : définie comme tout acte ou omission intentionnel(le) concernant :

- L'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, incorrects ou incomplets, qui entraînerait l'appropriation frauduleuse ou la rétention répréhensible de fonds de MDM C ou de bailleurs institutionnels.
- La dissimulation d'informations, ayant les mêmes conséquences.
- L'usage de ces fonds pour des objectifs autres que ceux pour lesquels ils ont été attribués à l'origine.

Corruption active : promettre ou accorder délibérément un avantage à toute personne pour que celle-ci agisse, ou s'abstienne d'agir selon son devoir, d'une manière qui porte atteinte ou



peut porter atteinte aux intérêts de MDM C ou des bailleurs institutionnels.

Collusion : l'entente entre des entreprises concurrentes, qui aurait pour résultat probable l'augmentation des prix, la baisse de la production et l'augmentation des profits des sociétés alliées d'une manière bien supérieure à leur hausse naturelle. Une attitude de collusion ne se fonde pas automatiquement sur l'existence d'accords explicites entre entreprises. Elle peut également être tacite.

Pratiques coercitives : nuire ou menacer de nuire, directement ou indirectement, à des personnes ou à leurs propriétés, afin d'influencer leur participation à une procédure d'approvisionnement ou d'influer sur l'exécution d'un contrat.

Corruption directe : offrir aux employés de MDM C de l'argent ou bien des dons en nature afin d'obtenir des marchés supplémentaires ou de poursuivre un contrat.

Implication dans une organisation criminelle ou à toute autre activité illégale établie par jugement, par le Gouvernement Canadien, le Gouvernement Américain, l'Union Européenne, les Nations Unies ou tout autre bailleur de MDM C.

Pratiques immorales des Ressources Humaines : exploitation du travail des enfants et non-respect des droits sociaux fondamentaux et des conditions de travail des employés ou sous-traitants.

MDM C exclura de la procédure d'achat tout candidat ou soumissionnaire se trouvant dans l'un des cas suivants :

- Être en situation de faillite ou de liquidation, ou sous tutelle judiciaire, être dans une situation de concordat (arrangement avec ses créanciers), avoir suspendu ses activités, faire l'objet de procédures concernant ces sujets ou se trouver dans une situation analogue résultant d'une procédure prévue de la réglementation ou législation nationale.
- Avoir été condamné pour un délit dans l'exercice de son activité professionnelle par un jugement ayant autorité de la chose jugée
- Avoir été coupable de faute professionnelle grave avérée par tout moyen
- Ne pas avoir rempli les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou des impôts conformément aux dispositions légales, soit du pays dans lequel l'entreprise est établie, soit du pays d'intervention de MDM C, soit du pays dans lequel le contrat sera exécuté.
- Avoir fait l'objet d'un jugement pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou à toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers des communautés.
- Avoir été déclaré responsable de violation grave du contrat pour non-respect des obligations contractuelles dans une précédente procédure d'achat.

MDM C n'attribuera pas de contrats aux candidats ou soumissionnaires qui, au cours de la



procédure feront l'objet d'un conflit d'intérêts ou se rendront coupables de déclarations inexactes en fournissant les informations demandées par MDM C pour participer à la procédure de contrat ou en ne fournissant pas ces informations.

. Sanctions administratives et financières

Dans le cas où un Prestataire ou Fournisseurs, candidat ou soumissionnaire serait impliqué dans des pratiques corruptives, frauduleuses, collusives ou coercitives, MDM C imposerait des :

Sanctions administratives : La mauvaise conduite du candidat sera notifiée aux autorités civiles ou commerciales compétentes ainsi que la fin immédiate de toute relation professionnelle avec celui-ci.

Sanctions financières : MDM C demandera le remboursement des frais directement et indirectement liés à la conduite d'une nouvelle procédure d'appel d'offres ou d'attribution de marché. Le cas échéant, la garantie de l'offre ou la garantie d'exécution sera conservée par MDM C.

. Information et Accès pour les Bailleurs

MDM C en informerait immédiatement les bailleurs et leur fournira toutes les informations pertinentes dans le cas où un Prestataire ou Fournisseurs, candidat ou soumissionnaire serait impliqué dans des pratiques corruptives, frauduleuses, collusives ou coercitives.

De plus, les entrepreneurs acceptent de garantir un droit d'accès à leurs documents financiers et comptables afin que les représentants des Bailleurs de MDM C puissent effectuer des vérifications et des audits.

. Documents que doit présenter le Prestataire et Fournisseurs

Les documents minimums à fournir pour toute société ou entrepreneur individuel désirant travailler avec MDM C sont :

- Pièce d'identité nationale personnelle du Prestataire ou Fournisseur ou du représentant de la société
- Statut et Enregistrement de la société
- Ordre de mission ou procuration autorisant le représentant à signer le contrat
- Copie de l'enregistrement fiscal

Attention : Des documents supplémentaires peuvent être demandés pour un marché particulier.

De plus, le Prestataire ou Fournisseur devra disposer d'un minimum de matériel administratif tel que la capacité à émettre une Facture, un bon de livraison et posséder un tampon officiel.



. Politique anti-corruption

Si vous croyez que l'action d'une personne (ou d'un groupe de personnes), appartenant à MDM C, ne respecte pas les règles ci-dessus, vous devriez le signaler conformément au processus de dénonciation.

Afin de rendre le traitement possible, les signalements devront fournir les informations les plus précises possibles ; vos noms et coordonnées ne sont pas obligatoires mais les mentionner est fortement recommandé. Tous les signalements seront traités de manière confidentielle, dans les limites autorisées par la loi. MDM C mettra en place tous les moyens raisonnablement possibles pour préserver l'anonymat de la personne dénonçant un abus, et pour la protéger d'éventuelles représailles.

Je, soussigné(e) [Nom, prénom]
représentant(e) de [Nom de la société],
certifie avoir lu et compris le présent règlement.

Au nom de la société pour laquelle j'agis, j'accepte les termes des Règles de Bonnes Pratiques Commerciales de MDM C et m'engage à réaliser les meilleures performances dans le cas où le marché serait attribué à [Nom de la société]

.....

.....

En signant la présente déclaration, je certifie que [Nom de la société]

.....

.....n'a pas participé et veillera avec tous les efforts possibles, à ne pas participer ou fournir un support matériel ou toute autre ressource à des individus ou des entités qui commettent, tentent de commettre, préconisent, facilitent ou participent à des fraudes, corruptions actives ou indirectes, collusions, pratiques coercitives, implications dans une organisation criminelle ou toute autre activité illégale, ou encore qui ne respectent pas les Droits de l'Homme ou droits sociaux de base et les conditions de travail minimum telles que définies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en particulier concernant le non-travail des enfants, la non-discrimination, la liberté d'association, le respect des salaires minimum, l'absence de travail forcé et le respect des conditions de travail et d'hygiène.



Enfin, je certifie par la présente que [Nom de la société]

..... n'est impliqué dans aucun procès en cours, dans aucune action ou recours en justice, comme plaignant ou comme accusé, en son nom de toute autre entité, pour des actions relatives à des fraudes, corruption ou toute activité illégale, et n'a jamais été reconnu coupable de telles pratiques.

Nom :

Date :

Titre :

Cachet :

Signature :



ANNEXE 18 : TABLEAU DES MARCHES SIMILAIRES

Liste des principaux contrats (au moins trois) d'ouvrages similaires exécutés pendant les trois dernières années d'une valeur d'au moins 28.000 USD, leur montant, leur date et leurs destinataires publics ou privés.

Tableau à remplir et joindre les attestations de bonne fin d'exécution.

Date / Période	Montant (en devise)	Bénéficiaires	Type de travaux



ANNEXE 19 : DECLARATION DES CHIFFRES D'AFFAIRES

Tableau à remplir et joindre les attestations de certification des comptes par un comptable agréé des trois derniers exercices.

Année	Chiffre d'affaires réalisé
2022	
2023	
2024	



ANNEXE 20 : RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A REMETTRE

L'offre complète du soumissionnaire sera composée comme suit :

1. Le formulaire d'offre

- Annexe 1 : Le formulaire d'offre Lot 1, daté et signé ;
- Annexe 2 : Le formulaire d'offre Lot 2, daté et signé ;
- Annexe 3 : Le formulaire d'offre Lot 3, daté et signé ;
- Annexe 4 : Le formulaire d'offre Lot 4, daté et signé ;
- Annexe 5 : Le formulaire d'offre Lot 5, daté et signé ;
- Annexe 6 : Le formulaire d'offre Lot 6, daté et signé ;
- Annexe 7 : Le formulaire d'offre Lot 7, daté et signé ;
- Annexe 8 : Le formulaire d'offre Lot 8, daté et signé ;

2. Le bordereau de prix détaillé

- Annexe 9 : Le bordereau de prix détaillé du Lot 1, daté et signé ;
- Annexe 10 : Le bordereau de prix détaillé du Lot 2, daté et signé ;
- Annexe 11 : Le bordereau de prix détaillé du Lot 3, daté et signé ;
- Annexe 12 : Le bordereau de prix détaillé du Lot 4, daté et signé ;
- Annexe 13 : Le bordereau de prix détaillé du Lot 5, daté et signé ;
- Annexe 14 : Le bordereau de prix détaillé du Lot 6, daté et signé ;
- Annexe 15 : Le bordereau de prix détaillé du Lot 7, daté et signé ;
- Annexe 16 : Le bordereau de prix détaillé du Lot 8, daté et signé ;

3. Documents relatifs aux motifs d'exclusion

- Annexe 17 : Bonnes pratiques commerciales de MDM-C, daté et signé ;
- Un extrait du casier judiciaire de la personne signataire au nom du soumissionnaire datant d'au plus 3 mois ;
- Le certificat de non-faillite
- L'attestation de régularité fiscale



- Le NIF de l'entreprise
- Le CIN de la personne signataire au nom du soumissionnaire

4. Documents relatifs à la sélection

- Annexe 18 : Liste de marchés similaires réalisés + **Attestations** (au moins 3) de bonne fin d'exécution de marchés similaires réalisés au cours des trois dernières années, avec mention du montant, de la date et les destinataires publics ou privés.
- Annexe 19 : La déclaration de chiffres d'affaires réalisés sur les trois dernières années (2022 – 2023 – 2024), certifiés par les services d'impôt.
- L'agrément en qualité d'entreprise de bâtiment et/ou de travaux publics
- CV du personnel qualifié
- Liste du matériels et équipements proposés
- Certificat de visite du site, délivré et validé par le Responsable du Centre